

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2012 B 18797
Numéro SIREN : 379 617 822
Nom ou dénomination : ALTITUDE

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2019 sous le numéro de dépôt 75711



20190757112018

DATE DEPOT : 26/07/2019

N° DE DEPOT : 75711

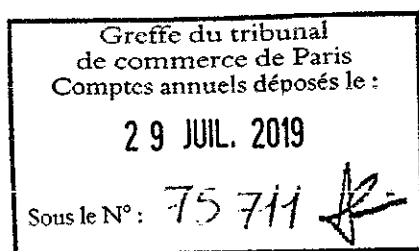
N° GESTION : 2012B18797

N° SIREN : 379617822

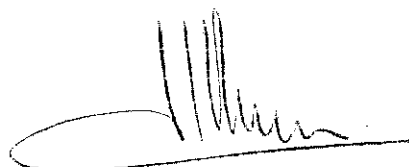
DENOMINATION : ALTITUDE

ADRESSE : 75 boulevard Haussmann 75008 Paris

MILLESIME : 2018



**Certifié conforme
à l'original**



ALTITUDE
Comptes consolidés
Exercice clos le 31.12.2018

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018

31.12.2018

31.12.2017

En KC

	Notes :	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé					
Ecart d'acquisition	11	2 043	424	1 619	2 442
Immobilisations incorporelles	12	29 274	5 429	23 845	9 972
Immobilisations en concession	13	75 301	26 430	48 871	46 982
Immobilisations corporelles	14	78 688	21 017	57 671	13 356
Immobilisations financières	15	54 573	14 420	40 152	34 399
Total Actif Immobilisé		239 878	67 720	172 158	107 151
Stocks et encours	16.1	28 274	336	27 938	23 102
Clients et comptes rattachés	16.2	47 549	12 520	35 030	20 588
Autres créances et comptes de régularisation	16.3	88 037	28 494	59 543	25 215
Impôt différé actif	10.2	1 617		1 617	2 985
Valeurs mobilières de placement	17	14 239	11	14 228	4 965
Disponibilités	17	86 160		86 160	82 834
Total Actif		505 753	109 080	396 673	266 840
Capital	18			513	513
Primes liées au capital				8 734	8 734
Réserves				48 985	65 716
Subventions				20 408	22 577
Résultat de l'exercice				-3 085	-5 369
autres				-969	
Total Capitaux Propres part du groupe				74 585	92 171
Intérêts hors groupe				4 238	5 127
Provisions	19			3 578	2 546
Comptes courants des associés majoritaires				7 700	
Comptes courants des associés minoritaires				5 312	4 927
Emprunts et dettes financières (*)	20			168 566	72 791
Fournisseurs et comptes rattachés	16.2			76 929	46 861
Autres dettes et comptes de régularisation	16.3			55 766	42 417
Total Passif				396 673	266 840

(*)

	2018	2017
Dettes projet sans recours actionnaire	100 142	39 338
Dettes corporate	68 424	33 453
Total	168 566	72 791

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018

<i>En KC :</i>	<i>Notes :</i>	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires	4	112 391	103 929
Autres produits d'exploitation	5	60 044	3 269
Achats consommés		-114 263	-76 091
Charges de personnel	6.2	-36 909	-20 555
Autres charges d'exploitation		-1 414	-531
<i>EBITDA</i>		<i>19 849</i>	<i>10 021</i>
Impôts et taxes		-2 223	-1 550
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	7	-10 982	-5 371
Résultat d'exploitation		6 644	3 099
Charges et produits financiers	8	-5 842	-2 166
Résultat courant des sociétés intégrées		801	933
Charges et produits exceptionnels	9	1 280	-4 833
Participation des salariés		-974	
Impôt sur les bénéfices	10	-3 541	-483
Résultat net des entreprises intégrées		-2 434	-4 383
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	11	-559	-1 225
Résultat net de l'ensemble consolidé		-2 994	-5 608
Intérêts minoritaires		92	-239
Résultat net (part du groupe)		-3 085	-5 369
Résultat par action		-6,02 €	-10,47 €

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018

En KC :	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net total consolidé	-2 994	-5 608
Ajustements		
Elim. des amortissements et provisions	15 446	12 938
Elim. de la variation d'impôt différé	1 321	-2 137
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-1 241	3 866
Total marge brute d'autofinancement	12 532	9 059
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	-1 934	29 248
Flux de trésorerie générés par l'activité (1)	10 598	38 306
Incidence des variations de périmètre	2 345	-9 565
Acquisition d'immobilisations*	-81 864	-34 930
Variation BFR investissement	3 016	-2 292
Cession d'immobilisations	343	586
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-76 160	-46 202
Augmentation de capital	3	79
Augmentations (réductions) de compte de courant hors groupe	-4 384	2 309
Emission d'emprunts	111 244	63 071
Remboursement d'emprunts	-14 885	-15 126
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-12 143	
Dividendes payés aux minoritaires		-102
Cession (acq.) nette actions propres	-4 950	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	74 885	50 232
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de trésorerie	9 324	42 337
Trésorerie d'ouverture cf note 17	85 255	42 918
Trésorerie de clôture cf note 17	94 579	85 255
<i>* dont subventions d'investissements</i>	66	940

- (1) L'année 2018 est marquée par une progression de la marge brute d'autofinancement (MBA), passant de 9 059K€ à 12 532K€, traduisant la progression de l'activité en 2018. La MBA est pondérée par la variation d'activité du BFR lié à l'activité.
Ce BFR d'activité se dégrade mécaniquement en 2018, à la suite de la consolidation de la DSP de Fibre 31 (en comparaison à l'exercice 2017 où les principales DSP concessives ne sont pas consolidées).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Libellés (KC)</i>	<i>Groupe</i>	<i>Hors Groupe</i>	<i>Total capitaux propres</i>
Capitaux propres au 31/12/2017	92 171	5 127	97 298
Distribution de dividendes	-12 143		-12 143
Augmentation capital		3	3
Résultat 2018	-3 085	92	-2 994
Variation de périmètre	782	-757	25
Actions propres	-969	-227	-1 197
Autres (*)	-2 169		-2 169
Capitaux propres au 31/12/2018	74 585	4 238	78 823

(*) comptabilisation des subventions d'investissement en capitaux propres

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018.....	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018	3
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018.....	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	5
1 Faits majeurs de l'exercice	9
2 Principes et méthodes comptables.....	12
2.1 Règles et méthodes comptables.....	12
2.2 Entités ad hoc.....	13
2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés	13
2.4 Recours à des estimations	13
2.5 Regroupements d'entreprises	13
2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères	14
2.7 Immobilisations incorporelles.....	14
2.8 Délégation de service public	15
2.9 Immobilisations corporelles.....	15
2.10 Contrats de location.....	16
2.10.1 Location-financement	16
2.10.2 Location simple.....	16
2.11 Participations et autres immobilisations financières.....	16
2.12 Stocks et en-cours.....	16
2.13 Valeurs mobilières de placement.....	16
2.14 Créances	16
2.15 Impôt différé	17
2.16 Engagements envers les salariés.....	18
2.17 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	19
2.18 Provisions	19
2.19 Fournisseurs et autres créditeurs.....	19
2.20 Chiffre d'affaires	19
2.21 Résultat net par action.....	19
3 Périmètre de consolidation.....	20
4 Chiffre d'affaires.....	23
5 Autres produits.....	23
6 Personnel.....	23
6.1 Effectifs.....	23
6.2 Charges de personnel	24
7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises.....	24
8 Résultat financier	25
9 Résultat exceptionnel	26
10 Impôts sur les résultats	26

10.1	Charge d'impôt	26
10.1.1	Détail de la charge d'impôt.....	26
10.1.2	Taux effectif d'impôt.....	27
10.1.3	Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique.....	27
10.2	Actifs et Passifs d'impôts différés.....	28
11	Goodwill net.....	28
12	Immobilisations incorporelles nettes	28
13	Immobilisations mises en concession	29
14	Immobilisations corporelles nettes.....	29
15	Immobilisations financières nettes.....	30
16	Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement.....	30
16.1	Stocks et encours	30
16.2	Créances et dettes d'exploitation	30
16.3	Autres créances et autres dettes d'exploitation	31
17	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	32
18	Capitaux propres consolidés	32
19	Provisions.....	32
20	Emprunts bancaires et passifs financiers	33
21	Engagements hors bilan	33
22	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	36

1 Faits majeurs de l'exercice

ALTITUDE SAS :

La société Altitude Data Center Holding a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 8 janvier 2018 au profit d'Altitude SAS, avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2018. Cette société détenait 43,48% de LINKT HOLDING. L'opération de transmission a donc entraîné une augmentation de la participation d'ALTITUDE dans LINKT HOLDING, la passant ainsi de 51,22% à 94,7%.

En septembre 2018, ALTITUDE a cédé 6,75% de sa participation dans LINKT HOLDING à des managers clés, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 87,95%.

Le 16 avril 2018, ALTITUDE a cédé 10% de sa participation dans ALTITUDE LOTISSEMENT au management de la filiale, portant ainsi sa participation à 90%.

Le 29 juin 2018, ALTITUDE a cédé 100% de sa participation dans ALTITUDE SENIOR à CAP HORN PROMOTION.

Le 5 décembre 2018, ALTITUDE a cédé 100% de sa participation dans ACL. Cette opération a entraîné le remboursement par anticipation du prêt existant sur l'acquisition des titres de cette société pour un montant total de 894K€.

La société ALTITUDE a créé une nouvelle filiale, ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE, détenue à 100%, qui clôture son premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2018. Cette société a elle-même pris une participation à hauteur de 99,9% dans la SCCV PROJET 47, qui clôture son premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2018.

ALTITUDE a cédé tous les terrains qu'elle avait en stock au cours de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice 2018, ALTITUDE a procédé à des distributions de dividendes pour un montant total de 12 143 K€, prélevés en totalité sur les réserves.

SOUS GROUPE AIH :

Des nouveaux marchés gagnés en 2018

L'année 2018 a été marquée par la signature de nouveaux marchés qui ont permis d'affirmer l'ancrage territorial d'Altitude Infrastructure en Occitanie. En effet, après avoir remporté en décembre 2017 la DSP d'affermage de l'Aude (Emeraude THD), qui représente 137 000 prises (tranche ferme, tranche conditionnelle et avenants) sur 15 ans, AI THD a remporté le marché des Pyrénées Orientales (THD 66). Cette DSP est également un affermage de 179 000 prises (tranche ferme, tranche conditionnelle et avenants) sur 15 ans.

En mai 2018, AI THD a signé le contrat de DSP de la Haute-Garonne, un projet concessif de 280 000 prises sur 25 ans dénommé Fibre 31. Cette dernière va ainsi engager 515 M€ d'investissement et constitue le 1^{er} réseau concessif contractualisé sans intervention de financement public sur l'investissement de construction initiale (le financement public étant uniquement limité au raccordement final des abonnés).

Au moment de la conclusion du financement de projet, AI THD a ouvert le capital de Fibre 31 à la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations) ainsi qu'au fonds d'investissement Marguerite, qui détiennent chacun 24,95% du capital. AI THD conserve ainsi 50,1% du capital de Fibre 31, ce qui fait de la concession de la Haute-Garonne le plus gros marché concessif sur lequel Altitude Infrastructure est majoritaire.

Afin d'assurer la construction du réseau, Fibre 31 a conclu un contrat de conception-construction avec le GIE Fibre 31, filiale à 70% d'Altitude Infrastructure Construction (AIC).

Un développement commercial soutenu des réseaux existants

Après Bouygues Telecom en 2017, un contrat a été conclu avec Free et SFR en 2018, confirmant ainsi l'arrivée des opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN) sur nos réseaux. Des discussions sont également ouvertes avec Orange, qui a annoncé en 2019 son intention d'arriver sur l'ensemble des RIP.

Une accélération de la vitesse de la construction des réseaux

Avec la livraison de près de 135 000 prises en 2018, AIC permet un quasi triplement du stock de prises commercialisables à fin d'année. Ce fort développement industriel se retrouve dans nos comptes consolidés en chiffre d'affaires pour la construction des DSP non consolidées (Losange et Rosace) et en produits d'exploitation (en Production immobilisée retraitée, voir note 5) pour les DSP consolidées (principalement Fibre 31 en 2018). Par ailleurs, cette performance opérationnelle trouve également sa traduction dans la constitution d'une réserve spéciale de participation.

Des DSP d'ancienne génération qui arrivent en fin de vie

L'année 2017 avait été marquée par l'entrée en liquidation judiciaire et la déconsolidation de cinq sociétés pour lesquelles une dépréciation complémentaire des créances et comptes courants de 7.1M€ avait été comptabilisée dans les comptes consolidés. Au cours de l'exercice 2018, des dépréciations ayant été comptabilisées dans les comptes sociaux, la provision en consolidation a été reprise à hauteur de 5.2M€.

Au cours de l'année 2018, au terme de son contrat de DSP, Net 48 est entrée dans une phase de liquidation amiable.

La société de projet Net Aveyron, dont l'activité a pris fin et qui était donc sans objet, est entrée en liquidation judiciaire le 26/04/2018, après une première phase de liquidation amiable, entraînant sa déconsolidation.

Autres éléments capitalistiques

AI THD a pris des participations à hauteur de 100% dans les structures suivantes : DAULIS, HALIE, LUDINYS, MENIPPE, OENOE et SALMACIS pour lesquelles 2018 constitue le 1^{er} exercice.

AI THD a procédé à une augmentation de capital de 2 000K€ par incorporation de comptes courants d'associés d'AIH, portant ainsi le capital social à 3 000K€.

AIE a également procédé à une augmentation de capital de 500K€ par incorporation de comptes courants d'associés d'AIH, portant ainsi le capital social à 540K€.

AIH a procédé au rachat de 9% de ses propres actions, soit 12 894 actions (détenues par le véhicule ELBA) dont :

- 9 777 actions (pour une valeur de 3 753K€) pouvant faire l'objet d'une attribution gratuite d'actions, enregistrées en VMP
- 3 117 actions (pour une valeur de 1 197K€), pouvant faire l'objet d'une réduction de capital, portées en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés.

LINKT Holding et ses filiales :

Afin d'accompagner le développement de ses activités, LINKT a conclu au cours de l'exercice 2018 un contrat de financement avec un pool de banques pour un montant de 50 M€.

La société a engrangé 13,8 millions de prises de commandes sur l'exercice 2018, témoignant du développement important de l'opérateur.

La société a procédé à deux augmentations de capital au cours de l'exercice 2018 pour un montant total de 10M€ portant ainsi son capital social à 25 M€.

LINKT a pris une participation de 100% dans la société LINKT 3, qui clôture son premier exercice, d'une durée de deux mois, au 31/12/2018.

En décembre 2018, les sociétés LINKT 1, LINKT 2 et LINKT 3 ont fait l'objet d'un changement de dénomination sociale pour devenir respectivement PROJET 3.1, PROJET 3.2 et PROJET 3.3.

La société LINKT HOLDING avait constitué un groupe d'intégration fiscale au 1er janvier 2017, composé d'elle-même et de la société LINKT.

Les filiales PROJET 3.1, PROJET 3.2 et LINKT PRESTATIONS ont été intégrées au groupe au 1^{er} janvier 2018.

VILLAS Ginkgos :

Au cours de l'exercice 2018, le groupe Villas Ginkgos a pris des participations à hauteur de 100% dans deux sociétés :

- VG PROJET 2, qui clôture son premier exercice, d'une durée de deux mois, au 31/12/2018
- VG PROJET 3, qui clôture son premier exercice, d'une durée de deux mois, au 31/12/2018

La société VG PROJET, initialement constituée sous forme de SARL a été transformée en SAS et a été renommée LES AMANDIERS.

La société BIEN VIVRE CHEZ SOI avait constitué un groupe d'intégration fiscale au 1er janvier 2017, composé d'elle-même et des sociétés GINKGOS IMMOBILIERES, LES ALISIERS, LE CLOS SAINT JEAN et BONNE FONTAINE.

Les filiales BELLES RIVES, LES AMANDIERS, LES ERABLES et LES DEMEURES YONNAISES ont été intégrées au groupe au 1er janvier 2018.

ALTITUDE Lotissement :

Monsieur Alexis LAUGIER a pris ses fonctions de directeur général le 3 janvier 2018. Il a également pris une participation au capital de la société ALTITUDE LOTISSEMENT à hauteur de 10%.

ALTITUDE SENIOR :

La société ALTITUDE SENIOR a procédé à trois réductions de capital en 2018 :

- La première en janvier 2018 pour un montant de 3 400 K€ par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation.
- La seconde en mai 2018 pour un montant de 1 282 K€ par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation.
- La troisième en juin 2018 pour un montant de 318 K€ par absorption des pertes.

Ces trois réductions de capital ont conduit à porter le capital social d'ALTITUDE SENIOR à 10 K€.

ALTITUDE SAS a cédé 100% de sa participation dans ALTITUDE SENIOR à CAP HORN PROMOTION en date du 29/06/2018.

SOUS GROUPE CAP HORN :

La société Cap Horn Promotion a livré sur l'exercice :

- 21 logements collectifs à Bois Guillaume Parc de Halley
- 11 maisons individuelles à Bois Guillaume Parc de Halley
- 10 logements collectifs à Mont Saint Aignan Rue Auguste Borgnet
- 2 logements collectifs à Rouen Rue Souvreuril
- Un terrain à bâtir à Villa Cornélia

La société Cap Horn Promotion a cédé ses titres de participations de la SCCV Sotteville Rue du Cours et a créé les SCCV Deville Lès Rouen Route de Dieppe, Franqueville Saint Pierre – Route de Paris, Franqueville Saint Pierre – Rue de la République, Isneauville Vasco de Gama, Mont Saint Aignan Route d'Houpeville et Rouen Rue Général Leclerc.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de la société ALTITUDE SAS, ci-après le « Groupe » sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 99-02 du CRC du 29/04/99.

Ils ont été établis à partir des comptes de la société ALTITUDE SAS et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2018 pour une période de 12 mois, sauf pour les sociétés acquises ou constituées sur l'exercice 2018.

Les principes de consolidation utilisés par le groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales dont la société ALTITUDE SAS détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.

Les intérêts minoritaires négatifs des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été reclassés, conformément au règlement 99-02 du CRC, dans les capitaux propres part du groupe. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie que le groupe avait assumé des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

A ce titre, les pertes nettes revenant aux minoritaires des sous-groupes AIH (soit -704K€ pour 2018) et LINKT (soit -755K€ pour 2018) ont été imputées sur le résultat revenant au groupe à concurrence de -1 459K€.

Au 31 décembre 2018, le cumul de l'excédent des résultats déficitaires revenant aux minoritaires et imputés sur les résultats revenant au groupe s'élève à -6 208K€.

Il a été décidé de comptabiliser les subventions d'investissements en capitaux propres. En effet, les sociétés exploitant les délégations de service public bénéficient de subventions, définitivement acquises à la date d'octroi des subventions.

Les subventions d'investissements rattachées aux immobilisations amortissables sont reprises en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

Les comptes courants d'associés d'Arcan dans la société Résoptic, de la Caisse des dépôts et Consignation dans la société Alto sont durablement bloqués dans le cadre du financement spécifique des projets et sont comptabilisés en comptes courants des associés minoritaires bloqués.

Il n'y a pas de date contractuelle de fin de blocage, le remboursement du principal commencera au 31 décembre 2022 pour Arcan et à partir de mars 2023 pour la Caisse des dépôts et Consignation.

2.2 Entités ad hoc

Les entités au sein desquelles :

- (i) La société ALTITUDE SAS exerce directement ou indirectement un contrôle en substance
- (ii) La société ALTITUDE SAS bénéficie des avantages de l'entité

Sont réputées être contrôlées exclusivement par la société mère et, à ce titre, sont intégrées globalement.

2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique.

2.4 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés (2.16), les immobilisations incorporelles (2.7), les provisions (2.18) et les impôts différés (2.15).

2.5 Regroupements d'entreprises

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan et font l'objet d'un amortissement linéaire pour une durée qui dépend des conditions propres à chaque acquisition. Le détail de ces écarts d'acquisition est présenté au paragraphe 11.

Par ailleurs, en application du règlement ANC 2015-06, il a été décidé de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel à :

- Des concessions, brevets et droits similaires qui font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'exploitation lorsqu'elle est connue.
- Des logiciels amortis linéairement sur une durée de 12 mois.
- Des fonds de commerce.
- Des frais d'établissement : ces frais sont composés de frais d'enregistrement et ont été maintenus en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. L'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif).
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté significativement durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement.
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions.
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par la direction opérationnelle concernée.

Dans la mesure où la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les provisions correspondant aux pertes pérennes de valeur sont irréversibles.

2.8 Délégation de service public

Différentes filiales sous contrôle exclusif sont titulaires de contrats de délégation de service public (DSP) portant sur le déploiement, l'activation et l'exploitation de réseaux départementaux très haut débit.

Ces contrats de délégation de service public font l'objet :

- D'investissements initiaux permettant l'implantation et le déploiement d'une infrastructure très haut débit. Ces investissements font l'objet d'un amortissement tel que prévu au contrat de délégation de service public ou à défaut sur la durée d'exploitation du contrat de délégation de service public.
- D'investissements pendant l'exécution du contrat de DSP. Ces investissements résultent d'une obligation contractuelle prévue dans le contrat de délégation de service public. Ils ont pour objectif de garantir la qualité du service assuré par le fermier.
- Ces investissements constituent des biens de retour qui reviennent en fin de contrat de DSP à la collectivité gratuitement pour les biens amortis et moyennant versement d'une indemnité pour les biens non amortis (correspondant à la valeur nette comptable déduction faite de la part de subvention d'investissement non reprise au compte de résultat). Le montant de ces investissements pourra évoluer, notamment à la baisse, en fonction de l'évolution du plan d'affaire de chaque contrat et sous réserve du respect de l'équilibre économique de la délégation.
- Du versement par la collectivité d'une subvention d'investissement initiale destinée à financer une quote-part de l'infrastructure. Cette subvention est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement des investissements financés par cette subvention.

Les DSP sont amorties sur la durée du contrat.

Les durées des DSP ont les suivantes :

o Net Grand Rodez :	16 ans
o Net 55 :	12 ans
o Net 48 :	7 ans
o THD83 :	20 ans
o Vannes Agglo :	25 ans
o Résoptic :	25 ans
o Manche Fibre :	20 ans
o Doubs :	6 ans
o Eurek@ :	5 ans
o PACT :	15 ans
o THD06 :	15 ans
o Emeraude THD :	15 ans
o THD 66 :	15 ans
o Fibre 31 :	25 ans

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans
- Agencements des constructions :	6 à 25 ans
- Installations techniques :	6 à 15 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier de bureau :	8 ans
- Matériel de transport :	4 ans

2.10 Contrats de location

2.10.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie.
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé.
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location.
- L'existence d'une option d'achat favorable.
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Aucun contrat de ce type n'a été contracté.

2.10.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.11 Participations et autres immobilisations financières

Les participations non consolidées et les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation si celle-ci est jugée nécessaire.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

En ce qui concerne les opérations à long terme de promotion immobilière, c'est la méthode de l'achèvement qui est retenue.

Par ailleurs, les coûts de commercialisation directement imputables ainsi que les charges financières sont incorporés dans le prix de revient des actifs stockés.

2.13 Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.14 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.15 Impôt différé

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Au 31 décembre 2018, les déficits fiscaux du groupe fiscal et des autres sociétés du groupe n'ont pas été activés.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Rappel :

Au 1^{er} janvier 2009, un périmètre d'intégration fiscale au sein du sous-groupe AIH a été créé avec pour société mère, la société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING. Il intègre également les sociétés Altitude Infrastructure Exploitation, Altitude Infrastructure, Altitude Infrastructure Construction, Net Grand Rodez, Net Aveyron, Net 55, Net 64 et Net 67.

Au 1^{er} janvier 2010, les sociétés NET 48 et NET BOURGOGNE ont intégré le périmètre d'intégration. Les sociétés THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2013,

La société DOUBS LA FIBRE a intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2014.

Les sociétés EUREKA, ALTITUDE WIRELESS et NET 27 ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2015.

Les sociétés MANCHE FIBRE, AI THD et WIBOX ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2016.

Sur 2017 :

Compte tenu de la cession des titres Alto à la Caisse des dépôts et consignation, pour un tiers de son capital, les sociétés suivantes sont sorties de l'intégration fiscale :

- MANCHE FIBRE, ALTO, PROVENCE ALPES CONNECT, THD06, THDB3 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Les sociétés THALIA, URANIE, CERES, CALLIOPE, ERATO et SOBO ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2017.

Sur 2018 :

La société NET 48 est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2018.

Compte tenu de la cession de 49,9% de ses parts, la société THALIA est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2018.

Les sociétés BARA, HIRA, FUJI, LA FIBRE 78, ORDOS, KITA et KAUAI ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2018.

Au 1^{er} janvier 2018, un second périmètre d'intégration fiscale a été créé au sein du sous-groupe AIH avec pour société mère la société ALTO. Il intègre également les sociétés MANCHE FIBRE, PROVENCE ALPES CONNECT, THD 06, THD 83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Au 31 décembre 2018, les impôts différés sont calculés au taux de 31%.

Contrôles fiscaux :

- La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2007 à 2009 et 2007 à 2010 pour la TVA. Un désaccord est né entre la société et l'administration fiscale au titre d'une proposition de redressement en matière de TVA collectée et déductible, résultant d'opérations intervenues dans le cadre d'une opération d'apport partiel d'actifs.

Initialement, le litige portait :

- o Sur la TVA collectée à hauteur de 515K€
- o Sur la TVA déductible à hauteur de 1.256K€

Ce litige a été porté devant la commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires. La commission départementale a rendu un avis favorable envers l'Administration fiscale.

La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING a saisi le Tribunal Administratif car elle persiste à contester les redressements notifiés. Dans le cadre de cette procédure :

- o La société a fourni au Trésor Public des garanties ;
- o La société a poursuivi ses négociations avec l'administration fiscale.

Au 31 décembre 2013, les redressements notifiés ont été ramenés à 515K€ pour la TVA collectée et 873K€ pour la TVA déductible.

Au 31 décembre 2016, la société a versé 105k€ au titre d'acomptes.

En date du 4 avril 2017, le Tribunal administratif de Cergy Pontoise a déchargé AIH des rappels de taxe sur la valeur ajoutée qui ont été mis à sa charge au titre de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 septembre 2010 à hauteur de 220k€, ainsi que des intérêts de retard correspondant.

En 2018, AIH s'est acquittée de la totalité des sommes connexes à ce dossier.

Une vérification portant sur les exercices clos jusqu'au 31 décembre 2012 a eu lieu pendant l'exercice 2014. La proposition de rectification de l'administration fiscale a été reçue en août 2014 mais les discussions avec l'administration sont toujours en cours concernant la TVA collectée. Une procédure de régularisation de CVAE a été demandée et réglée pour un montant de 28K€.

Une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos jusqu'au 31 mai 2018 a eu lieu pendant l'exercice 2018. La proposition de rectification de l'administration fiscale a été reçue en Décembre 2018. Elle porte sur le crédit de TVA apparaissant lors de la vérification de comptabilité sur les exercices clos de 2007 à 2009 et prolongée en matière de TVA jusqu'au 30/09/2010 qui n'avait pas été effectuée au cours de la procédure.

2.16 Engagements envers les salariés

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Les engagements totaux du groupe comptabilisés ne prennent pas en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ du Groupe) ;
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Nous nous sommes conformés en 2015 à notre convention collective de la promotion immobilière pour nos activités concernées (Cap Horn Promotion et Altitude Lotissement) pour le calcul des indemnités de fin de carrières.

2.17 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est un crédit d'impôt sur les sociétés accordé par l'administration fiscale à partir de l'année calendaire 2013. Le CICE est calculé sur la base d'un pourcentage des salaires bruts inférieurs à une limite définie. Il est comptabilisé en déduction des charges de personnel.

2.18 Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu du fait qu'il existe un risque élevé, l'année suivant la livraison d'un programme immobilier, d'effectuer des travaux complémentaires, les coûts de revient des programmes tiennent compte, le cas échéant, d'une provision SAV (service après-vente).

2.19 Fournisseurs et autres créiteurs

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évalués à leur valeur nominale.

2.20 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- La preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- La livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

Les revenus provenant du déploiement d'infrastructures et ou de réseaux haut débit et très haut débit sont constatés au fur et à mesure de l'avancement des installations.

2.21 Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net – Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives prorata temporis à compter de la date d'émission.

3 Périmètre de consolidation

Le tableau ci-après fournit, pour les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation des exercices présentés, les renseignements suivants :

- Le pays dans lequel elles sont constituées ;
- Le lieu de leur siège social ;
- Les pourcentages de contrôle et d'intérêt propres à chacune (différents lorsque la participation détenue par le Groupe est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%).

Le 21 décembre 2018, AIH a acquis 9% de ses propres actions, précédemment détenues par un actionnaire extérieur. Ces actions sont, pour la plupart, destinées à être affectées à des salariés. En fonction des affectations envisagées au 31/12/2018, le pourcentage de détention d'Altitude dans le sous-groupe AIH aurait dû s'élever à 82,8%. Néanmoins, dans l'attente de l'affectation définitive de ces actions, le pourcentage de détention a été maintenu à 81% au 31/12/2018 aux motifs que :

- Altitude SAS prend dans son résultat consolidé la part des résultats négatifs revenant aux minoritaires.
- L'impact sur les capitaux propres d'Altitude SAS est non significatif.

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2018		31 Décembre 2017	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Sociétés intégrées							
ALTITUDE SAS	France	379617822	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
A.EVENTS	France	829379759	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ACL	France	384784690	Mont St Aignan (76)	SORTIE		100%	100%
ADCH (ex. AXE IP)	France	481483949	Paris (75)	TUP		100%	100%
AI THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
ALCALA SAS	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING	France	431958313	Puteaux (92)	81%	81%	81%	81%
ALTITUDE LOTISSEMENT	France	509671012	Paris (75)	90%	90%	100%	100%
ALTITUDE SENIOR	France	790258693	Paris (75)	100%	90%	100%	100%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	67%	S4.27%	67%	S4.27%
BARA SAS	France	834247124	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
BG PARC DE HALLEY	France	810432757	Caen (14)	50%	45%	50%	45%
BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ	France	828348458	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
CALLIOPE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
CAP HORN PARTICIPATION	France	501071542	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
CAP HORN PROMOTION	France	495163222	Isneauville (76)	90%	90%	90%	90%
Octogone Fibre (ex CERES SAS)	France	822189866	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
CH IMMO	France	814485170	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
DOUBS LA FIBRE (ex. LILLE METROPIC)	France	797446283	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ERATO SAS	France	824388383	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%

Rosace Exploitation (ex ERBIUM)	France	819099169	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	50%	40,50%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
FRANQUEVILLE ST PIERRE LA CHAUSSEE	France	824612825	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
FUJI SAS	France	827720137	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
GIE Rosace Déploiement (ex GFA)	France	819253568	St Etienne du Grès	50%	40,50%	50%	40,50%
HAKU SAS	France	830489100	Val de Reuil (27)	SORTIE		100%	81%
THD66 (ex HIRA SAS)	France	829010255	Perpignan (66)	100%	81%	100%	81%
ISNEAUVILLE PLAINE DE LA RONCE	France	824405773	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
KAUAI SAS	France	831500038	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
Emeraude THD (ex KITA SAS)	France	829012731	Carcassonne (11)	100%	81%	100%	81%
LA FIBRE 78	France	831500467	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
LINKT	France	815109467	Puteaux (92)	100%	87,95%	100%	94.7%
Projet 3.1 (ex. LINKT 1)	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	94.7%
Projet 3.2 (ex. LINKT 2)	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	94.7%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	87,95%	87,95%	94.7%	94.7%
LINKT PRESTATIONS	France	831478375	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	94.7%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50%	40,50%	50%	40,50%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	50%	40,50%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS	France	824073498	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
MESNIL ESNARD RUE PASTEUR	France	824260251	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
MSA CHEMIN DE CLERES	France	525165700	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
THD83 (ex NET 29)	France	519238166	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
NET 48	France	519272520	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100%	81%	100%	81%
NET AVEYRON (Net 12)	France	495018442	Onet le Château (12)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Mont Saint Aignan (76)	100%	81%	100%	81%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
RENELLE	France	529791311	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
RESOPTIC	France	532745313	Val de Reuil (27)	90.94%	49.35%	90.94%	49.35%
ROUEN PALAIS DES CONSULS	France	832139026	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV BOIS GUILLAUME RTE DE NEUFCHATEL	France	794136044	Isneauville (76)	83,60%	75,24%	83,60%	75,24%
SCCV Isneauville	France	808515498	Mont St Aignan (76)	100%	90%	100%	98%
SCCV LE HAVRE RUE CLS	France	793758863	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV MSA AUGUSTE BORNET	France	791771314	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%

SCCV RONCHEROLLES ROUTE DE PREAUX	France	501319933	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV ROUEN RUE BOUVREUIL	France	794652842	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV SENTE DES FORRIERES	France	502756265	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV SOTTEVILLE RUE DU COURS	France	794547174	Isneauville (76)	SORTIE		100%	90%
SCCV VILLA TIBURE	France	515090165	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SELLONIS	France	533319539	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SOBO SAS	France	824603013	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ST LEGER DU BOURG DENIS	France	831612833	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
Fibre 31 (ex.THALIA SAS)	France	824290969	Val de Reuil (27)	50,10%	40,58%	100%	81%
THD06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	100%	54,27%
URANIE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	100%	54,27%
VILLA GINKGOS-BELLES RIVES	France	819969882	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BVCS	France	529461923	Château d'Olonne (85)	58,42%	58,42%	58,42%	58,42%
VILLA GINKGOS-GINKGOS IMMO	France	804166635	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ALISIERS	France	791122583	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ERABLES	France	832113328	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES AMANDIERS (ex Projet)	France	833354681	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
WIBOX	France	509649745	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
DAULIS	France	845170604	Val de Reuil (27)	100%	81%		
HALIE	France	845175652	Val de Reuil (27)	100%	81%		
LUDINYS	France	845191238	Val de Reuil (27)	100%	81%		
MENIPPE	France	845195619	Val de Reuil (27)	100%	81%		
OENOE	France	845177625	Val de Reuil (27)	100%	81%		
SALMACIS	France	845179506	Val de Reuil (27)	100%	81%		
GIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70%	56,70%		
MSA RTE HOUPPEVILLE	France	837833714	Isneauville (76)	100%	90%		
FRANQUEVILLE ST PIERRE RTE DE PARIS	France	841691405	Isneauville (76)	100%	90%		
FRANQUEVILLE ST PIERRE RUE REPUBLIQUE	France	841691348	Isneauville (76)	100%	90%		
ISNEAUVILLE VASCO GAMA	France	841659840	Isneauville (76)	100%	90%		
DEVILLE LES ROUEN RTE DE DIEPPE	France	837896273	Isneauville (76)	100%	90%		
ROUEN RUE GENERAL LECLERC	France	835203688	Isneauville (76)	100%	90%		

SCCV PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100%	100%		
Projet 3.3 (ex. LINKT 3)	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%		
VILLA GINKGOS-PROJET 2	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%		
VILLA GINKGOS-PROJET 3	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%		
ALTITUDE GESTION IMMOB	France	843256835	Paris (75)	100%	100%		

Les filiales du groupe consolidées le sont selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

4 Chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaires par activités se présente ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	31-déc.-17
Infrastructure	92 434	83 247
Services Télécoms	2 796	80
Aménagement / Lotissement	3 494	6 589
Promotion immobilière	8 424	9 279
Résidences gérées	4 818	4 124
Autres	425	610
Total	112 391	103 929

5 Autres produits

Les autres produits d'exploitation se décomposent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	31-déc.-17
Autres produits	- 23	65
Production immobilisée - retraitement	40 658	
Production immobilisée	14 062	5 383
Production stockée	3 435	- 3 444
Subventions d'exploitation	594	178
Transferts de charges d'exploitation	1 318	1 087
Total Autres produits d'exploitation	60 044	3 269

La « production immobilisée – retraitement » correspond au réseau constituant une construction à soi-même à l'échelle du groupe. Pour 2018, il s'agit principalement :

- De la construction du backbone par Linkt,
- Du réseau construit par le GIE Fibre 31 Déploiement et facturé à la DSP Fibre 31, qui est la 1^{ère} DSP concessive consolidée dans les comptes d'AIH, pour 39 877K€. Cela explique l'absence de ce type de production immobilisée les années précédentes.

6 Personnel

6.1 Effectifs

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2018 s'élève à 691 salariés contre 457 au 31 décembre 2017.

6.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses dans le résultat d'exploitation recouvrent les éléments indiqués ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-18	31-déc-17
Salaires et traitements	26 388	14 772
Charges sociales	11 337	6 261
CICE	-816	-478
Total	36 909	20 555

Au 31 décembre 2018, le taux moyen de charges sociales s'établit à 43% contre 42% au 31 décembre 2017.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux s'élève à 315K€.

7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

<i>En milliers d'euros :</i>	31-déc-18	31-déc-17
Immobilisations incorporelles	-3 269	-1 264
Immobilisations mises en concession	-5 279	-5 365
Immobilisations corporelles	-2 943	-1 880
Subventions d'investissement reprises en résultat	2 470	2 992
Total des dotations aux amortissements [A]	-9 022	-5 517
Engagements envers les salariés	-352	93
Provisions pour risques et charges	-1 540	194
Total des dotations aux provisions [B]	-1 892	287
A+B]	-10 913	-5 231
Stocks	-120	35
Clients et autres actifs circulants	52	-175
Total des dotations à l'actif [D]	-68	-140
Total [E = C+D]	-10 982	-5 371

8 Résultat financier

Le résultat financier se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31-déc-18	31-déc-17
Produits sur cession de VMP	5	907
Intérêts compte à terme	35	26
Intérêts comptes courants filiales non consolidées	458	25
Reprise dépréciation C/C liquidables	1 707	
Autres produits financiers	602	18
Total Produits	2 808	975
Intérêts sur emprunts	-2 721	-1 644
Indemnité de remboursement anticipé		-1 157
Intérêts compte courant hors groupe		-16
DAP sur VMP	-11	
DAP sur titres hors groupe	-3 000	
Autres dotations financières	-2 361	
Autres charges financières	-557	-324
Total Charges	-8 649	-3 141
Résultat financier	-5 842	-2 166

9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros :</i>	31-déc-18	31-déc-17
Produits sur exercices antérieurs	991	1 826
Autres produits exceptionnels	2	101
Produit de cessions d'actifs incorporels et corporels	254	1 074
Produit de cessions de titres de participation	1 229	66
Reprise dépréciation des immobilisations		3
Résultat consolidé des sociétés liquidées et déconsolidées	50	8 253
Produit de cession de 33% du sous groupe Alto		4 418
Produit net de cessions des sociétés ACL / AL / Linkt Holding	543	
Reprise dépréciation des créances clients et comptes courants	3 469	14
Reprise provision pour risques et charges	922	
Reprise dépréciations autres créances	203	
Reprise subventions d'investissements	692	
Autres produits exceptionnels	1 320	
Transfert de charges	8	
Total Produits	9 685	15 754
Charges sur exercices antérieurs	-1 468	-1 037
Autres charges exceptionnelles	-1 102	-583
Reprise résultat de cession Altitude Wireless		-3 938
Valeur nette comptable des cessions d'actifs incorporels et corporels	-242	-1 000
Valeur nette comptable des autres titres	-1 286	-65
Valeur nette comptable des titres Alto		-418
Dotation aux provisions exceptionnelles	-3	-1 043
Dépréciation des créances clients et comptes courants		-9 286
Dépréciation des comptes courants hors groupe		-2 768
Dépréciation exceptionnelle des autres créances	-3 469	-401
Dépréciation exceptionnelle des immobilisations	-834	-49
Total Charges	-8 405	-20 587
Résultat exceptionnel	1 280	-4 833

10 Impôts sur les résultats

10.1 Charge d'impôt

10.1.1 Détail de la charge d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-18	31-déc-17
Impôt courant	-2 220	-2 620
Impôt différé	-1 321	2 137
Charge ou (produit) réel d'impôt	-3 541	-483

10.1.2 Taux effectif d'impôt

En milliers d'euros	31-déc-18	31-déc-17
Résultat net :	-2 434	-4 383
Impôt sur le résultat :	3 541	483
Résultat net avant impôt :	1 107	-3 900
Taux effectif d'imposition :	320%	-12%

10.1.3 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt et la charge théorique résultant de l'application au « résultat des activités poursuivies » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 33,33 % en 2018 s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31-déc-18
Résultat net avant amortissement écart acquisition:	-2 434
Charge d'impôt :	3 541
Résultat avant impôt	1 107
Taux d'imposition du Groupe	33, 33%
Charge d'impôt théorique	369
Augmentation/réduction de la charge d'impôt résultant de :	
- Différences permanentes	222
- Déduction / réintégration diverses	159
- Dépréciation comptes courants / titres	862
- Retraitement DSP	105
- Cession interne titres	-190
- Ecritures de conso non fiscalisées	-373
- Dépréciation fonds commercial	16
- Consommation des déficits fiscaux non activés/déficits non activés	3 276
- Crédit d'impôt / Mécenat	-85
- CICE	-272
- Contribution sociale	157
- Imposition - variation de taux	-40
- Divers	-665
Charge réelle d'impôt	3 541

10.2 Actifs et Passifs d'impôts différés

La variation des Actifs et Passifs d'impôts différés s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 :

En milliers d'euros	31-déc-17	Variations de l'exercice			31-déc-18
		Autres	Déconsolidation	Charge / Produit au compte de résultat	
Actifs d'impôts différés	2 985	-12	-	-1 356	1 617
Passifs d'impôts différés	213	-12	-166	-35	0
Actif / (Passif) net	2 772	0	166	-1 321	1 617

11 Goodwill net

L'évolution des Goodwill s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 :

(en milliers d'euros)	31-déc-17	Mouvements de l'exercice				31-déc-18
		Entrée de périmètre	Var° taux d'intérêt	Autre	Dotation	
Goodwills bruts	3 124	-	-	-1 081	-	2 043
Amortissements	-683	-	-	904	-645	-424
Goodwills nets	2 441	-	-	-177	-645	1 619

Le rachat par la société Alto à la Caisse des dépôts et consignation des parts de la société THD83 a engendré, un écart d'acquisition de 657k€, amorti sur la durée de la DSP à savoir 15 ans.

La hausse du pourcentage d'intérêt du sous-groupe Villa Gingkos et Linkt a engendré un écart d'acquisition respectif de 209k€ et 6k€.

La déconsolidation de la société Net Aveyron et la cession de la société ACL ont engendré la sortie des écarts d'acquisition de 1 081k€.

12 Immobilisations incorporelles nettes

La variation des immobilisations incorporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-déc-17	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Sortie de périmètre	31-déc-18
Concessions, brevets & droits similaires	1 272	422	-22	-	-	-	1 672
Logiciels	-	62	-	-	-	-	62
Fonds commercial	934	-	-	-	-	-	934
Autres immobilisations incorporelles	9 997	14 782	-97	-	1 784	-	26 465
Immobilisations incorporelles en cours	0	140	-	-	-	-	140
Total Immobilisations incorporelles	12 204	15 405	-119	-	1 784	-	29 274
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-590	-	22	-265	-	-	-833
Amt/Dép. fonds commercial *	-235	-	-	-47	-	-	-282
Amt/Dép autres immobilisations incorp.	-1 408	-	97	-3 003	-	-	-4 314
Total Amt/dép. immos incorporelles	-2 232	-	119	-3 316	-	-	-5 429
Total Valeur Nette	9 972	15 405	-	-3 316	1 784	-	23 845

DAP exploitation -3 269

DAP exceptionnelle -47

* Le fonds commercial de la société ALTITUDE LOTISSEMENT est déprécié sur 10 ans.

13 Immobilisations mises en concession

En milliers d'euros	31-déc-17	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	sortie périmètre	31-déc-18
DSP Net Grand Rodez	7 010	60	-	-	-	-	7 070
DSP Net 55	12 844	117	-17	-	-	-	12 943
DSP Net 48	4 253	-	-4 252	-	-	-	1
DSP THD 83	13 372	646	-21	-	-	-	13 998
DSP Résoptic	10 616	108	-17	-	-	-	10 908
DSP Vannes agglo	17 420	416	-	-	-	-	17 836
DSP Manche Fibre	4 414	5 418	-	-	-	-	9 832
DSP Doubs la Fibre	11	-	-	-	-	-	11
DSP THD06	446	511	-6	-	-	-	952
DSP PACT	1 020	733	-4	-	-	-	1 749
Total Immobilisations mises en concession	71 606	8 012	-4 317	-	-	-	75 301
Amt/Dép. DSP Net Grand Rodez	-4 183	-	-	-700	-	-	-4 884
Amt/Dép. DSP Net 55	-8 766	-	17	-2 205	-	-	-10 953
Amt/Dép. DSP Net 48	-3 840	-	4 205	-365	-	-	0
Amt/Dép. DSP THD83	-3 288	-	21	-768	-	-	-4 035
Amt/Dép. DSP Résoptic	-2 085	-	17	-481	-	-	-2 550
Amt/Dép. DSP Vannes agglo	-2 200	-	-	-622	-	-	-3 022
Amt/Dép. DSP Manche Fibre	-201	-	-	-508	-	-	-709
Amt/Dép. DSP Doubs la Fibre	-4	-	-	-2	-	-	-6
Amt/Dép. DSP THD06	-7	-	-	-39	-	-	-46
Amt/Dép. DSP PACT	-50	-	-	-175	-	-	-226
Total Amt/dép. Immobilisations	-24 624	-	4 259	-6 066	-	-	-26 430
Total Valeur Nette	46 982	8 012	- 57	-6 066	-	-	48 871
		Dotation exploitation		-5 279			
		Dotation exceptionnelle		-787			

14 Immobilisations corporelles nettes

La variation des immobilisations corporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-déc.-17	Acquisition	Cession	Dotations de l'exercice	Autres	Sortie de périmètre	31-déc.-18
Constructions	13 659	8 069	-1 057	-	1 416	-1 528	20 558
Terrain	257	-	-	-	-	-187	70
Agencements sur terrain	18	-	-	-	-	-18	0
Installat° tech, matériel & outillage	6 558	3 474	-62	-	5	-	9 975
Matériel de transport	138	100	-62	-	-	-	176
Immobilisations corporelles en cours	3 455	35 079	-	-	-3 253	-	35 281
Autres immobilisations corporelles	9 695	3 375	-478	-	48	-12	12 627
- Dont en crédit bail	2 972	-	-	-	-	-	2 972
Total Immobilisations corporelles	33 780	50 096	-1 660	-	-1 784	-1 745	78 688
Amt/Dép. constructions	-10 066	-	1 057	-947	-	871	-9 085
Amt/agencement sur terrain	-3	-	-	-2	-	6	0
Amt/Dép. install tech, mat & outil.	-5 213	-	62	-279	-	-	-5 430
Amt/Dép. Matériel de transport	-64	-	62	-43	-	-	-45
Amt/Dép. autres immobilisations	-5 077	-	280	-1 671	-	12	-6 457
- Dont en crédit bail	-2 961	-	-	-	-	-	-2 961
Total Amt/dép. immobilisations	-20 424	-	1 462	-2 943	-	888	-21 017
Total Valeur Nette	13 356	50 096	-198	-2 943	-1 784	-856	57 671

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à l'acquisition de réseau et ont donc vocation à basculer dans la catégorie immobilisations en concession au moment de la mise en service.

15 Immobilisations financières nettes

En milliers d'euros	31-déc-17	Mouvements de l'exercice			31-déc-18
		Augmentation	Remboursement	Variation de périmètre	
Titres de participation non consolidés	25 603	-	-	3 000	28 603
Far East	17 000	-	-	-	17 000
TV76	160	-	-	-	160
SCCV non consolidée	-	-	-	-	-
NET27	2 800	-	-	-	2 800
Net 67	1 000	-	-	-	1 000
Net 64	800	-	-	-	800
Net Bourgogne	1 000	-	-	-	1 000
Altitude Wireless	2 250	-	-	-	2 250
Losange	10	-	-	-	10
Connectic 39	570	-	-	-	570
Sem Innovance	5	-	-	-	5
Rosace	8	-	-	-	8
Net Aveyron	-	-	-	3 000	3 000
Dépréciation des titres de participation	- 8 420	-3 000	-	- 3 000	- 14 420
Créances rattachées à des participations	-	8 670	-	-	8 670
Prêts et autres immobilisations financières	17 217	172	-89	-	17 300
Immobilisations financières nettes	34 400	5 842	-89	-	40 152

Les titres de participation non consolidés correspondent à :

- La détention de 19% de la société SAS Connectic 39 pour une valeur de 570 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2018.
- La détention de 8% de la société ROSACE pour une valeur nette comptable de 8k€.
- La détention de 1% de la société SEM INNOVANCE pour une valeur nette comptable de 5K€.
- La détention de 100% de la société Far East (17.000 K€). Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel IFRS. La valeur des titres au bilan reflète bien la valeur économique de cette participation (dépréciation de 3M€ au 31/12/2018). Far East ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'Altitude.
- La détention par la société ALCALA de 10,81% de TV 76 pour 160K€
- La déconsolidation des sociétés liquidées et dépréciées à 100% au 31/12/2018.
- La détention de 9.9% de la société LOSANGE pour une valeur nette comptable de 10K€.

16 Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement

16.1 Stocks et encours

En milliers d'euros	Brut	Provisions	31-déc-18	31-déc-17
Encours de production	17 388	-336	17 052	10 792
Marchandises	10 475		10 475	8 352
Produits finis	410		410	3 958
Total	28 274	-336	27 938	23 102

Les encours correspondent à des terrains, des opérations d'aménagement de lotissement en cours ainsi qu'aux ventes en l'état futur d'achèvement de l'activité de promotion.

Les stocks de marchandises comprennent pour l'essentiel des terrains acquis en vue de constituer des réserves foncières.

16.2 Créances et dettes d'exploitation

Toutes les créances et dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

16.3 Autres créances et autres dettes d'exploitation

Les autres créances se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-18	31-déc-17
Etat, impôt sur les bénéfices	2 598	1 667
Créances fiscales hors IS	29 180	13 040
Autres créances	11 024	2 386
Compte courant Far East	3 028	928
Compte courant autres filiales non consolidées	9 329	6 223
Charges constatées d'avance	4 384	971
Total Net	59 543	25 215

Toutes les autres créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

Les autres dettes se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-18	31-déc-17
Dettes fiscales et sociales	33 262	25 694
Impôt différé passif	-	219
Compte courant filiales non consolidées	1 528	3 042
Autres dettes	4 437	2 505
Produits constatés d'avance	16 539	10 956
Total	55 766	42 417

17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Valeurs mobilières de placement	14 228	4 965	9 263
Disponibilités	86 160	82 834	3 325
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	100 388	87 799	12 589
Concours bancaires courants	-2 066	-2 544	479
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	98 322	85 255	13 067

En milliers d'euros	31-déc-18	31-déc-17	Variation
VMP - Equivalent de trésorerie	10 485	4 965	5 520
VMP - Actions propres à attribuer	3 753	-	3 753
Total brut	14 239	4 965	9 274
Dépréciation VMP	-11	-	-11
Total net	14 228	4 965	9 263

Les disponibilités consolidées peuvent être distinguées en 2 catégories :

- Les disponibilités comptabilisées dans les comptes d'Altitude, d'une de ses filiales consolidées par intégration globale, des GIE, ou Joint-Ventures consolidés proportionnellement (disponibilités corporate).
- Les disponibilités dont disposent les sociétés de projet faisant l'objet d'un financement structuré sans recours actionnaire, qui constituent ainsi une trésorerie spécifiquement dédiée au projet (disponibilités projet).

En k€

	2018	2017
Disponibilité corporate	72 744	72 990
Disponibilité projet	13 416	9 844
Total disponibilités	86 160	82 834

18 Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2018, le capital social est fixé à 513 K€ divisés en 512 911 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

19 Provisions

Le tableau de variation entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018 se présente ainsi qu'il suit :

(en milliers d'euros)	Évolution				31-déc-18
	31-déc-17	Dotations	Autres mouvements	Reprises	
Provision pour risque et charges	923	1 858	-	-923	1 858
Provision pour litiges	173	-	-	-173	-
Provision pour perte de contrat	5	3	-	-	9
Écart acquisition	512	-	-	-85	427
Avantages au personnel	933	392	-	-41	1 285
Total Provisions	2 546	2 253	-	-1 222	3 578
Dont exploitation		2 250		-214	
Dont exceptionnel		3		-923	
Dont reprise écart acquisition				-85	

L'écart d'acquisition correspond à la hausse du pourcentage de 99,99% de la société RESOLUTION en 2013. Cet écart d'acquisition passif est repris sur 10 ans.

20 Emprunts bancaires et passifs financiers

Au 31 décembre 2018, la décomposition des emprunts se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc-18 :	Échéance du nominal :			31-déc-17
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Emprunts bancaires	165 535	27 850	104 300	33 385	69 534
Autres emprunts	937	-	937	-	641
Concours bancaires courants	2 066	2 066	-	-	2 544
Intérêts courus sur emprunts	28	28	-	-	71
Total :	168 566	29 944	105 237	33 385	72 791

(en milliers d'euros)	31-déc-17 :	Souscription	Remboursement	Sortie périmètre	31-déc-18 :
Emprunts bancaires	69 534	110 920	-14 826	-93	165 535
Autres emprunts	641	296	-	-	937
Intérêts courus sur emprunts	71	28	-59	-12	28
Total :	70 246	111 244	-14 885	-105	166 500

Par ailleurs, la dette bancaire consolidée se décompose en une dette bancaire structurée, contractée dans les sociétés de projet et sans recours actionnaire (ci-après la « dette bancaire projet ») d'une part, et d'une dette bancaire classique, contractée dans la holding ou les filiales industrielles (ci-après la « dette bancaire corporate ») d'autre part. Au 31 décembre 2018, la dette bancaire se présente ainsi :

En k€	2018	2017
Dette projet sans recours actionnaire	100 142	39 338
<i>Dont Alto</i>	54 290	39 338
<i>Dont Fibre 31</i>	45 851	
Dette corporate	65 393	30 196
Total emprunts bancaires	165 535	69 534

21 Engagements hors bilan

Engagements donnés

ALTITUDE Lotissement

ALTITUDE Lotissement a accordé des garanties financières à la BNP sur trois opérations pour un montant total de 375 K€ jusqu'à l'achèvement des travaux avec engagement de consentir une hypothèque de premier rang sur les biens non vendus à la première demande.

ALTITUDE Lotissement a accordé une garantie financière au Crédit Agricole sur une opération pour un montant de 215 K€ jusqu'à l'achèvement des travaux avec engagement de consentir une hypothèque de premier rang sur les biens non vendus à la première demande.

Altitude Lotissement a accordé deux cautions d'immobilisations au Crédit Agricole pour un montant total de 79 K€ et trois GAPD à la BNP pour un montant total de 52 K€.

Nantissement au premier rang du fonds de commerce d'Altitude Lotissement dans le cadre d'un crédit de 480 K€ arrivant à échéance en juillet 2020.

LINKT Holding et ses filiales

Convention de nantissement du fonds de commerce de la société LINKT à hauteur de 50 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes du contrat de crédit de 50 M€ en date du 19/09/2018 entre LINKT et les Banques.

Villas Ginkgos

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 222 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition des parties communes d'un immeuble d'exploitation sis 6, avenue de l'avenir à Saint Jean de Monts (85160) chez la société Ginkgos Immo.

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 280 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition des parties communes d'un immeuble d'exploitation sis 53, avenue René Coty à Château d'Olonne (85180) chez la société Ginkgos Immo.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a contracté un bail en l'état futur d'achèvement relatif aux locaux de la résidence sise à la Roche sur Yon. Le bail prendra effet à la date de constatation de l'achèvement des biens loués.

CHP et ses filiales

Cautionnement donné par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 77 K€.

Cautionnement donné par la Caisse d'Epargne pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 67 K€.

Cautionnement donné par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 13 K€.

Cautionnement donné par Cap Horn Promotion à la compagnie AM TRUST EUROPE LTD portant sur une garantie financière d'achèvement d'un montant de 320 K€.

Garantie à première demande donnée par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation pour un montant de 930 K€.

Garantie autonome de paiement donnée par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation pour un montant de 60 K€.

Cautionnement donné par la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS à la société ZURICH portant sur une garantie financière d'achèvement dans la limite de 2 561 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV MESNIL ESNARD RUE PASTEUR relative au prêt accordé par le Crédit Agricole d'un montant de 1 360 K€.

Promesse d'hypothèque à première demande et de premier rang donnée par la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES au profit de la BNP relative à l'autorisation de découvert de 600 K€ accordée par la banque.

Promesse d'hypothèque à première demande et de premier rang donnée par la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES au profit de la BNP portant sur une garantie financière d'achèvement pour un montant de 1 455 K€.

Engagements recus**LINKT Holding et ses filiales**

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Puteaux pour un montant de 260 K€.

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Lesquin pour un montant de 84 K€.

Deux délégations d'assurances « Homme Clé » pour un montant total de 7 M€ ont été souscrites dans le cadre du contrat de prêt de 50 M€.

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre le bailleur et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire).

CHP et ses filiales

Cautionnements reçus du CIC pour un montant total de 63 K€ au profit de CAP HORN PROMOTION.

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 6 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de HSBC pour un montant de 26 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de la Coface pour un montant de 29 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu du Crédit du Nord pour un montant de 5 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

AIH et ses filiales

Engagements financiers liés à la construction du réseau :

- Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net 55 au profit du concédant Conseil Général de la Meuse pour un montant de 200K€.
- Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net Grand Rodez au profit du concédant Communauté d'agglomération Grand Rodez pour un montant de 100K€.
- Caution donnée par un établissement financier pour le compte de Vannes Agglo Numérique au profit de la communauté d'agglomération de Vannes pour un montant de 400K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 83 au profit de Toulon Provence Méditerranée pour un montant de 200K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de la société Doubs au profit du syndicat mixte Doubs très haut débit pour un montant de 500K€.
- Garantie donnée par un établissement financier en faveur du Syndicat Mixte Ouvert PACA pour 2 600K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Manche Fibre au profit du concédant Syndicat Mixte Manche Numérique pour 4 000K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Resoptic au profit du concédant Communauté de Communes Rives de Moselle pour 400K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Losange pour 6 500K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du concessionnaire Losange pour 1 500K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit de la Région Grand-Est pour 1 000K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit de la Région Alsace pour 4 760K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Losange Déploiement au profit d'Euler Hermès pour 20 500K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Rosace pour 2 500K€.

- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du concessionnaire Rosace pour 99,9K€, et faisant l'objet d'une contre garantie reçue de NGE à hauteur de 50%.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Fibre 31 Déploiement au profit du SMO Haute-Garonne Numérique pour 13 900K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 06 au profit du concédant Sictiam pour 1 000K€.

Nantissements :

- Nantissement par Altitude Infrastructure SAS au profit de Resoptic d'un instrument financier (CAT) de 250K€.
- Nantissement par Altitude Infrastructure SAS d'un compte à terme en garantie d'engagement de caution émise pour Net Grand Rodez pour 50K€.
- Nantissement de compte à terme en contre garantie d'une garantie à première demande émise par le CA au bénéfice du Groupement des prêteurs ALTO pour 1 000K€.

Cautions solidaires :

- Caution solidaire émise en faveur de la SG dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Rosace pour 4 627K€.
- Caution solidaire émise en faveur du CA dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs ALTO pour 8 000K€.
- Caution solidaire émise en faveur du SMO Haute-Garonne Numérique dans le cadre d'une ACS construction délégataire pour 9 270K€.
- Garantie reçue au titre du Fonds National de Garantie RHB (renforcement de haut de bilan) à hauteur de 80% et 60% sur deux prêts accordés par BPI à AIH, pour un montant total de 2 194K€ (encours des prêts au 31/12/2018 de 3 455K€).
- La société AIH a fourni, dans le cadre d'un litige né d'un contrôle fiscal, une garantie contractée auprès d'un établissement financier de 340K€ en faveur du SIE de Nanterre la Défense.

22 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

AIH et ses filiales :

Tarn et Garonne

En mars, AITHD a signé le contrat de DSP du Tarn et Garonne :

- Projet concessif sur 30 ans
- 100 000 prises

Dans le cadre de ce projet, AI THD a renommé la société Cérès pour devenir Octogone Fibre.

AMEL Côte d'Or

En mars 2019, le département de la Côte-d'Or a obtenu le feu vert de l'Arcep pour son appel à manifestation d'engagements locaux (Amel), ce qui en fait le premier à être officialisé par l'État. AI THD remporte ainsi un contrat concessif sans durée de 57.000 prises.

PACT

La société PACT (filiale à 100% d'Alto) a conclu avec la collectivité (le SMO Provence-Alpes-Côte d'Azur) une Convention de DSP dite d'affermage en décembre 2015, portant sur l'exploitation de prises construites par le SMO. L'exécution normale de la Convention par la société PACT a été empêchée par un retard du SMO de plus de deux ans dans la livraison des NRO par rapport au calendrier contractuel. En effet, au 31 mai 2018, seules 2.355 prises sur les 22.000 prévues avaient été remises à la société PACT.

Soucieuse de maintenir une exploitation pérenne du service public dont elle a contractuellement la charge, la société PACT a engagé, le 25 juillet 2018, une procédure de règlement des différends afin d'alerter le SMO sur les difficultés induites par le retard dans la livraison des prises ainsi que sur les préjudices financiers en résultant. Le SMO a rejeté l'ensemble des analyses et des demandes ainsi présentées par PACT.

En parallèle, dès avril 2018, le SMO a lancé un appel à manifestation d'engagement locaux (AMEL) afin d'accélérer la couverture en fibre optique des territoires ruraux en mobilisant des engagements privés complémentaires des réseaux d'initiative publique. Le SMO a décidé de mener la procédure à son terme et, par trois délibérations du 20 décembre 2018 :

- De retenir l'offre d'un opérateur concurrent et d'engager au profit de ce dernier les formalités de cession du réseau objet de la Convention
- La suppression du service public local et la résiliation pour motif d'intérêt général de la Convention.

Aux termes de cette délibération, si la résiliation de la Convention a été décidée, la date de sa prise d'effet demeure dépendante de l'acceptation par le ministre chargé des communications électroniques de l'engagement de l'opérateur SFR au titre de l'AMEL. A ce jour, la société PACT ne s'est pas encore vu notifier la résiliation de la Convention pour motif d'intérêt général.

Ce motif de résiliation conduirait à une indemnisation de la société PACT correspondant à l'intégralité des résultats d'exploitation attendus si la Convention s'était poursuivie jusqu'à son terme, après indemnisation des industriels (AIC et AIE) dont les contrats seraient de facto rompus. Sans préjudice d'éventuelle indemnité pour rupture abusive, cette seule indemnité pour motif d'intérêt général compenserait donc, pour Alto, l'actionnaire de PACT, l'arrêt de cette Convention.

CHP et ses filiales :

Les SCCV DEVILLE LES ROUEN ROUTE DE DIEPPE et FRANQUEVILLE SAINT PIERRE LA CHAUSSEE ont obtenu un permis de construire définitif et lancé la commercialisation des logements.

LA SCCV ROUEN RUE GENERAL LECLERC a réalisé l'acquisition du foncier le 8 mars 2019.

LA SCCV MONT SAINT AIGNAN ROUTE D'HOUPEVILLE a obtenu un permis de construire définitif.

- SOCIETE ALTITUDE SAS -
Société par Actions Simplifiée au Capital de € 512.911
Siège Social : 75 boulevard Haussmann 75008 PARIS
R.C.S PARIS 379 617 822

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Aux associés de la SAS ALTITUDE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit sur les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les informations des

comptes consolidés que nous avons examinées plus particulièrement lors de notre audit des comptes consolidés :

- Impact des variations de périmètre de consolidation,
- Principaux retraitements et calcul d'impôts différés,
- Traitement du résultat des minoritaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 99-02 du CRC du 29/04/99.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

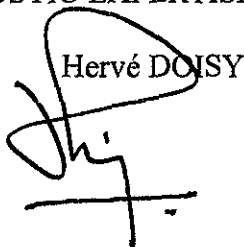
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants ou appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Mont Saint Aignan et Paris, le 12 juin 2019

Les commissaires aux comptes

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Hervé DOISY


CABINET ROBIN COFIDUREC

Olivier ROBIN


BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018

		31.12.2018		31.12.2017	
En KC					
	Notes :	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé					
Ecart d'acquisition	11	2 043	424	1 619	2 442
Immobilisations incorporelles	12	29 274	5 429	23 845	9 972
Immobilisations en concession	13	75 301	26 430	48 871	46 982
Immobilisations corporelles	14	78 688	21 017	57 671	13 356
Immobilisations financières	15	54 573	14 420	40 152	34 399
Total Actif Immobilisé		239 878	67 720	172 158	107 151
Stocks et encours	16.1	28 274	336	27 938	23 102
Clients et comptes rattachés	16.2	47 549	12 520	35 030	20 588
Autres créances et comptes de régularisation	16.3	88 037	28 494	59 543	25 215
Impôt différé actif	10.2	1 617		1 617	2 985
Valeurs mobilières de placement	17	14 239	11	14 228	4 965
Disponibilités	17	86 160		86 160	82 834
Total Actif		505 753	109 080	396 673	266 840
Capital	18			513	513
Primes liées au capital				8 734	8 734
Réserves				48 985	65 716
Subventions				20 408	22 577
Résultat de l'exercice				-3 085	-5 369
autres				-969	
Total Capitaux Propres part du groupe				74 585	92 171
Intérêts hors groupe				4 238	5 127
Provisions	19			3 578	2 546
Comptes courants des associés majoritaires				7 700	
Comptes courants des associés minoritaires				5 312	4 927
Emprunts et dettes financières (*)	20			168 566	72 791
Fournisseurs et comptes rattachés	16.2			76 929	46 861
Autres dettes et comptes de régularisation	16.3			55 766	42 417
Total Passif				396 673	266 840

(*)

	2018	2017
Dette projet sans recours actionnaire	100 142	39 338
Dette corporate	68 424	33 453
Total	168 566	72 791

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018

<i>En KC :</i>	Notes :	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires	4	112 391	103 929
Autres produits d'exploitation	5	60 044	3 269
Achats consommés		-114 263	-76 091
Charges de personnel	6.2	-36 909	-20 555
Autres charges d'exploitation		-1 414	-531
<i>EBITDA</i>		19 849	10 021
Impôts et taxes		-2 223	-1 550
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	7	-10 982	-5 371
Résultat d'exploitation		6 644	3 099
Charges et produits financiers	8	-5 842	-2 166
Résultat courant des sociétés intégrées		801	933
Charges et produits exceptionnels	9	1 280	-4 833
Participation des salariés		-974	
Impôt sur les bénéfices	10	-3 541	-483
Résultat net des entreprises intégrées		-2 434	-4 383
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	11	-559	-1 225
Résultat net de l'ensemble consolidé		-2 994	-5 608
Intérêts minoritaires		92	-239
Résultat net (part du groupe)		-3 085	-5 369
Résultat par action		-6,02 €	-10,47 €

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018

En KC :	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net total consolidé	-2 994	-5 608
Ajustements		
Elim. des amortissements et provisions	15 446	12 938
Elim. de la variation d'impôt différé	1 321	-2 137
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-1 241	3 866
Total marge brute d'autofinancement	12 532	9 059
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	-1 934	29 248
Flux de trésorerie générés par l'activité (1)	10 598	38 306
Incidence des variations de périmètre	2 345	-9 565
Acquisition d'immobilisations*	-81 864	-34 930
Variation BFR investissement	3 016	-2 292
Cession d'immobilisations	343	586
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-76 160	-46 202
Augmentation de capital	3	79
Augmentations (réductions) de compte de courant hors groupe	-4 384	2 309
Emission d'emprunts	111 244	63 071
Remboursement d'emprunts	-14 885	-15 126
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-12 143	
Dividendes payés aux minoritaires		-102
Cession (acq.) nette actions propres	-4 950	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	74 885	50 232
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de trésorerie	9 324	42 337
Trésorerie d'ouverture cf note 17	85 255	42 918
Trésorerie de clôture cf note 17	94 579	85 255
<i>* dont subventions d'investissements</i>	66	940

(1) L'année 2018 est marquée par une progression de la marge brute d'autofinancement (MBA), passant de 9 059K€ à 12 532K€, traduisant la progression de l'activité en 2018. La MBA est pondérée par la variation d'activité du BFR lié à l'activité.

Ce BFR d'activité se dégrade mécaniquement en 2018, à la suite de la consolidation de la DSP de Fibre 31 (en comparaison à l'exercice 2017 où les principales DSP concessives ne sont pas consolidées).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Libellés (KC)</i>	<i>Groupe</i>	<i>Hors Groupe</i>	<i>Total capitaux propres</i>
Capitaux propres au 31/12/2017	92 171	5 127	97 298
Distribution de dividendes	-12 143		-12 143
Augmentation capital		3	3
Résultat 2018	-3 085	92	-2 994
Variation de périmètre	782	-757	25
Actions propres	-969	-227	-1 197
Autres (*)	-2 169		-2 169
Capitaux propres au 31/12/2018	74 585	4 238	78 823

(*) comptabilisation des subventions d'investissement en capitaux propres

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018.....	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018	3
TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018	4
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	5
1 Faits majeurs de l'exercice.....	9
2 Principes et méthodes comptables.....	12
2.1 Règles et méthodes comptables.....	12
2.2 Entités ad hoc.....	13
2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés	13
2.4 Recours à des estimations.....	13
2.5 Regroupements d'entreprises	13
2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères.....	14
2.7 Immobilisations incorporelles.....	14
2.8 Délégation de service public.....	15
2.9 Immobilisations corporelles.....	15
2.10 Contrats de location.....	16
2.10.1 Location-financement	16
2.10.2 Location simple.....	16
2.11 Participations et autres immobilisations financières	16
2.12 Stocks et en-cours.....	16
2.13 Valeurs mobilières de placement	16
2.14 Créances	16
2.15 Impôt différé.....	17
2.16 Engagements envers les salariés	18
2.17 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).....	19
2.18 Provisions.....	19
2.19 Fournisseurs et autres créiteurs	19
2.20 Chiffre d'affaires	19
2.21 Résultat net par action.....	19
3 Périmètre de consolidation.....	20
4 Chiffre d'affaires.....	23
5 Autres produits.....	23
6 Personnel.....	23
6.1 Effectifs	23
6.2 Charges de personnel.....	24
7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises.....	24
8 Résultat financier.....	25
9 Résultat exceptionnel.....	26
10 Impôts sur les résultats.....	26

10.1	Charge d'impôt	26
10.1.1	Détail de la charge d'impôt	26
10.1.2	Taux effectif d'impôt	27
10.1.3	Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique	27
10.2	Actifs et Passifs d'impôts différés	28
11	Goodwill net	28
12	Immobilisations incorporelles nettes	28
13	Immobilisations mises en concession	29
14	Immobilisations corporelles nettes	29
15	Immobilisations financières nettes	30
16	Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement	30
16.1	Stocks et encours	30
16.2	Créances et dettes d'exploitation	30
16.3	Autres créances et autres dettes d'exploitation	31
17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	32
18	Capitaux propres consolidés	32
19	Provisions	32
20	Emprunts bancaires et passifs financiers	33
21	Engagements hors bilan	33
22	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	36

1 Faits majeurs de l'exercice

ALTITUDE SAS :

La société Altitude Data Center Holding a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 8 janvier 2018 au profit d'Altitude SAS, avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Cette société détenait 43,48% de LINKT HOLDING. L'opération de transmission a donc entraîné une augmentation de la participation d'ALTITUDE dans LINKT HOLDING, la passant ainsi de 51,22% à 94,7%.

En septembre 2018, ALTITUDE a cédé 6,75% de sa participation dans LINKT HOLDING à des managers clés, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 87,95%.

Le 16 avril 2018, ALTITUDE a cédé 10% de sa participation dans ALTITUDE LOTISSEMENT au management de la filiale, portant ainsi sa participation à 90%.

Le 29 juin 2018, ALTITUDE a cédé 100% de sa participation dans ALTITUDE SENIOR à CAP HORN PROMOTION.

Le 5 décembre 2018, ALTITUDE a cédé 100% de sa participation dans ACL. Cette opération a entraîné le remboursement par anticipation du prêt existant sur l'acquisition des titres de cette société pour un montant total de 894K€.

La société ALTITUDE a créé une nouvelle filiale, ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE, détenue à 100%, qui clôture son premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2018. Cette société a elle-même pris une participation à hauteur de 99,9% dans la SCCV PROJET 47, qui clôture son premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2018.

ALTITUDE a cédé tous les terrains qu'elle avait en stock au cours de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice 2018, ALTITUDE a procédé à des distributions de dividendes pour un montant total de 12 143 K€, prélevés en totalité sur les réserves.

SOUS GROUPE AIH :

Des nouveaux marchés gagnés en 2018

L'année 2018 a été marquée par la signature de nouveaux marchés qui ont permis d'affirmer l'ancrage territorial d'Altitude Infrastructure en Occitanie. En effet, après avoir remporté en décembre 2017 la DSP d'affermage de l'Aude (Emeraude THD), qui représente 137 000 prises (tranche ferme, tranche conditionnelle et avenants) sur 15 ans, AI THD a remporté le marché des Pyrénées Orientales (THD 66). Cette DSP est également un affermage de 179 000 prises (tranche ferme, tranche conditionnelle et avenants) sur 15 ans.

En mai 2018, AI THD a signé le contrat de DSP de la Haute-Garonne, un projet concessif de 280 000 prises sur 25 ans dénommé Fibre 31. Cette dernière va ainsi engager 515 M€ d'investissement et constitue le 1^{er} réseau concessif contractualisé sans intervention de financement public sur l'investissement de construction initiale (le financement public étant uniquement limité au raccordement final des abonnés).

Au moment de la conclusion du financement de projet, AI THD a ouvert le capital de Fibre 31 à la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations) ainsi qu'au fonds d'investissement Marguerite, qui détiennent chacun 24,95% du capital. AI THD conserve ainsi 50,1% du capital de Fibre 31, ce qui fait de la concession de la Haute-Garonne le plus gros marché concessif sur lequel Altitude Infrastructure est majoritaire.

Afin d'assurer la construction du réseau, Fibre 31 a conclu un contrat de conception-construction avec le GIE Fibre 31, filiale à 70% d'Altitude Infrastructure Construction (AIC).

Un développement commercial soutenu des réseaux existants

Après Bouygues Telecom en 2017, un contrat a été conclu avec Free et SFR en 2018, confirmant ainsi l'arrivée des opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN) sur nos réseaux. Des discussions sont également ouvertes avec Orange, qui a annoncé en 2019 son intention d'arriver sur l'ensemble des RIP.

Une accélération de la vitesse de la construction des réseaux

Avec la livraison de près de 135 000 prises en 2018, AIC permet un quasi triplement du stock de prises commercialisables à fin d'année. Ce fort développement industriel se retrouve dans nos comptes consolidés en chiffre d'affaires pour la construction des DSP non consolidées (Losange et Rosace) et en produits d'exploitation (en Production immobilisée retraitée, voir note 5) pour les DSP consolidées (principalement Fibre 31 en 2018). Par ailleurs, cette performance opérationnelle trouve également sa traduction dans la constitution d'une réserve spéciale de participation.

Des DSP d'ancienne génération qui arrivent en fin de vie

L'année 2017 avait été marquée par l'entrée en liquidation judiciaire et la déconsolidation de cinq sociétés pour lesquelles une dépréciation complémentaire des créances et comptes courants de 7.1M€ avait été comptabilisée dans les comptes consolidés. Au cours de l'exercice 2018, des dépréciations ayant été comptabilisées dans les comptes sociaux, la provision en consolidation a été reprise à hauteur de 5.2M€.

Au cours de l'année 2018, au terme de son contrat de DSP, Net 48 est entrée dans une phase de liquidation amiable.

La société de projet Net Aveyron, dont l'activité a pris fin et qui était donc sans objet, est entrée en liquidation judiciaire le 26/04/2018, après une première phase de liquidation amiable, entraînant sa déconsolidation.

Autres éléments capitalistiques

AI THD a pris des participations à hauteur de 100% dans les structures suivantes : DAULIS, HALIE, LUDINYS, MENIPPE, OENOE et SALMACIS pour lesquelles 2018 constitue le 1^{er} exercice.

AI THD a procédé à une augmentation de capital de 2 000K€ par incorporation de comptes courants d'associés d'AIH, portant ainsi le capital social à 3 000K€.

AIE a également procédé à une augmentation de capital de 500K€ par incorporation de comptes courants d'associés d'AIH, portant ainsi le capital social à 540K€.

AIH a procédé au rachat de 9% de ses propres actions, soit 12 894 actions (détenues par le véhicule ELBA) dont :

- 9 777 actions (pour une valeur de 3 753K€) pouvant faire l'objet d'une attribution gratuite d'actions, enregistrées en VMP
- 3 117 actions (pour une valeur de 1 197K€), pouvant faire l'objet d'une réduction de capital, portées en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés.

LINKT Holding et ses filiales :

Afin d'accompagner le développement de ses activités, LINKT a conclu au cours de l'exercice 2018 un contrat de financement avec un pool de banques pour un montant de 50 M€.

La société a engrangé 13,8 millions de prises de commandes sur l'exercice 2018, témoignant du développement important de l'opérateur.

La société a procédé à deux augmentations de capital au cours de l'exercice 2018 pour un montant total de 10M€ portant ainsi son capital social à 25 M€.

LINKT a pris une participation de 100% dans la société LINKT 3, qui clôture son premier exercice, d'une durée de deux mois, au 31/12/2018.

En décembre 2018, les sociétés LINKT 1, LINKT 2 et LINKT 3 ont fait l'objet d'un changement de dénomination sociale pour devenir respectivement PROJET 3.1, PROJET 3.2 et PROJET 3.3.

La société LINKT HOLDING avait constitué un groupe d'intégration fiscale au 1er janvier 2017, composé d'elle-même et de la société LINKT.

Les filiales PROJET 3.1, PROJET 3.2 et LINKT PRESTATIONS ont été intégrées au groupe au 1^{er} janvier 2018.

VILLAS Ginkgos :

Au cours de l'exercice 2018, le groupe Villas Ginkgos a pris des participations à hauteur de 100% dans deux sociétés :

- VG PROJET 2, qui clôture son premier exercice, d'une durée de deux mois, au 31/12/2018
- VG PROJET 3, qui clôture son premier exercice, d'une durée de deux mois, au 31/12/2018

La société VG PROJET, initialement constituée sous forme de SARL a été transformée en SAS et a été renommée LES AMANDIERS.

La société BIEN VIVRE CHEZ SOI avait constitué un groupe d'intégration fiscale au 1er janvier 2017, composé d'elle-même et des sociétés GINKGOS IMMOBILITAIRES, LES ALISIERS, LE CLOS SAINT JEAN et BONNE FONTAINE.

Les filiales BELLES RIVES, LES AMANDIERS, LES ERABLES et LES DEMEURES YONNAISES ont été intégrées au groupe au 1er janvier 2018.

ALTITUDE Lotissement :

Monsieur Alexis LAUGIER a pris ses fonctions de directeur général le 3 janvier 2018. Il a également pris une participation au capital de la société ALTITUDE LOTISSEMENT à hauteur de 10%.

ALTITUDE SENIOR :

La société ALTITUDE SENIOR a procédé à trois réductions de capital en 2018 :

- La première en janvier 2018 pour un montant de 3 400 K€ par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation.
- La seconde en mai 2018 pour un montant de 1 282 K€ par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation.
- La troisième en juin 2018 pour un montant de 318 K€ par absorption des pertes.

Ces trois réductions de capital ont conduit à porter le capital social d'ALTITUDE SENIOR à 10 K€.

ALTITUDE SAS a cédé 100% de sa participation dans ALTITUDE SENIOR à CAP HORN PROMOTION en date du 29/06/2018.

SOUS GROUPE CAP HORN :

La société Cap Horn Promotion a livré sur l'exercice :

- 21 logements collectifs à Bois Guillaume Parc de Halley
- 11 maisons individuelles à Bois Guillaume Parc de Halley
- 10 logements collectifs à Mont Saint Aignan Rue Auguste Borgnet
- 2 logements collectifs à Rouen Rue Bouvreuil
- Un terrain à bâtir à Villa Cornélia

La société Cap Horn Promotion a cédé ses titres de participations de la SCCV Sotteville Rue du Cours et a créé les SCCV Deville Lès Rouen Route de Dieppe, Franqueville Saint Pierre – Route de Paris, Franqueville Saint Pierre – Rue de la République, Isneauville Vasco de Gama, Mont Saint Aignan Route d'Houpeville et Rouen Rue Général Leclerc.

2 Principes et méthodes comptables**2.1 Règles et méthodes comptables**

Les comptes consolidés de la société ALTITUDE SAS, ci-après le « Groupe » sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 99-02 du CRC du 29/04/99.

Ils ont été établis à partir des comptes de la société ALTITUDE SAS et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2018 pour une période de 12 mois, sauf pour les sociétés acquises ou constituées sur l'exercice 2018.

Les principes de consolidation utilisés par le groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales dont la société ALTITUDE SAS détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.

Les intérêts minoritaires négatifs des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été reclassés, conformément au règlement 99-02 du CRC, dans les capitaux propres part du groupe. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie que le groupe avait assumé des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

A ce titre, les pertes nettes revenant aux minoritaires des sous-groupes AIH (soit -704K€ pour 2018) et LINKT (soit -755K€ pour 2018) ont été imputées sur le résultat revenant au groupe à concurrence de -1 459K€.

Au 31 décembre 2018, le cumul de l'excédent des résultats déficitaires revenant aux minoritaires et imputés sur les résultats revenant au groupe s'élève à -6 208K€.

Il a été décidé de comptabiliser les subventions d'investissements en capitaux propres. En effet, les sociétés exploitant les délégations de service public bénéficient de subventions, définitivement acquises à la date d'octroi des subventions.

Les subventions d'investissements rattachées aux immobilisations amortissables sont reprises en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

Les comptes courants d'associés d'Arcan dans la société Résopitic, de la Caisse des dépôts et Consignation dans la société Alto sont durablement bloqués dans le cadre du financement spécifique des projets et sont comptabilisés en comptes courants des associés minoritaires bloqués.

Il n'y a pas de date contractuelle de fin de blocage, le remboursement du principal commencera au 31 décembre 2022 pour Arcan et à partir de mars 2023 pour la Caisse des dépôts et Consignation.

2.2 Entités ad hoc

Les entités au sein desquelles :

- (i) La société ALTITUDE SAS exerce directement ou indirectement un contrôle en substance
- (ii) La société ALTITUDE SAS bénéficie des avantages de l'entité

Sont réputées être contrôlées exclusivement par la société mère et, à ce titre, sont intégrées globalement.

2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique.

2.4 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés (2.16), les immobilisations incorporelles (2.7), les provisions (2.18) et les impôts différés (2.15).

2.5 Regroupements d'entreprises

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan et font l'objet d'un amortissement linéaire pour une durée qui dépend des conditions propres à chaque acquisition. Le détail de ces écarts d'acquisition est présenté au paragraphe 11.

Par ailleurs, en application du règlement ANC 2015-06, il a été décidé de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel à :

- Des concessions, brevets et droits similaires qui font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'exploitation lorsqu'elle est connue.
- Des logiciels amortis linéairement sur une durée de 12 mois.
- Des fonds de commerce.
- Des frais d'établissement : ces frais sont composés de frais d'enregistrement et ont été maintenus en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. L'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif).
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté significativement durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement.
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions.
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par la direction opérationnelle concernée.

Dans la mesure où la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les provisions correspondant aux pertes pérennes de valeur sont irréversibles.

2.8 Délégation de service public

Différentes filiales sous contrôle exclusif sont titulaires de contrats de délégation de service public (DSP) portant sur le déploiement, l'activation et l'exploitation de réseaux départementaux très haut débit.

Ces contrats de délégation de service public font l'objet :

- D'investissements initiaux permettant l'implantation et le déploiement d'une infrastructure très haut débit. Ces investissements font l'objet d'un amortissement tel que prévu au contrat de délégation de service public ou à défaut sur la durée d'exploitation du contrat de délégation de service public.
- D'investissements pendant l'exécution du contrat de DSP. Ces investissements résultent d'une obligation contractuelle prévue dans le contrat de délégation de service public. Ils ont pour objectif de garantir la qualité du service assuré par le fermier.
- Ces investissements constituent des biens de retour qui reviennent en fin de contrat de DSP à la collectivité gratuitement pour les biens amortis et moyennant versement d'une indemnité pour les biens non amortis (correspondant à la valeur nette comptable déduction faite de la part de subvention d'investissement non reprise au compte de résultat). Le montant de ces investissements pourra évoluer, notamment à la baisse, en fonction de l'évolution du plan d'affaire de chaque contrat et sous réserve du respect de l'équilibre économique de la délégation.
- Du versement par la collectivité d'une subvention d'investissement initiale destinée à financer une quote-part de l'infrastructure. Cette subvention est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement des investissements financés par cette subvention.

Les DSP sont amorties sur la durée du contrat.

Les durées des DSP ont les suivantes :

o Net Grand Rodez :	16 ans
o Net 55 :	12 ans
o Net 48 :	7 ans
o THD83 :	20 ans
o Vannes Agglo :	25 ans
o Résoparc :	25 ans
o Manche Fibre :	20 ans
o Doubs :	6 ans
o Eurek@ :	5 ans
o PACT :	15 ans
o THD06 :	15 ans
o Emeraude THD :	15 ans
o THD 66 :	15 ans
o Fibre 31 :	25 ans

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans
- Agencements des constructions :	6 à 25 ans
- Installations techniques :	6 à 15 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier de bureau :	8 ans
- Matériel de transport :	4 ans

2.10 Contrats de location

2.10.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie.
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé.
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location.
- L'existence d'une option d'achat favorable.
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Aucun contrat de ce type n'a été contracté.

2.10.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.11 Participations et autres immobilisations financières

Les participations non consolidées et les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation si celle-ci est jugée nécessaire.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

En ce qui concerne les opérations à long terme de promotion immobilière, c'est la méthode de l'achèvement qui est retenue.

Par ailleurs, les coûts de commercialisation directement imputables ainsi que les charges financières sont incorporés dans le prix de revient des actifs stockés.

2.13 Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.14 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.15 Impôt différé

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Au 31 décembre 2018, les déficits fiscaux du groupe fiscal et des autres sociétés du groupe n'ont pas été activés.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Rappel :

Au 1^{er} janvier 2009, un périmètre d'intégration fiscale au sein du sous-groupe AIH a été créé avec pour société mère, la société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING. Il intègre également les sociétés Altitude Infrastructure Exploitation, Altitude Infrastructure, Altitude Infrastructure Construction, Net Grand Rodez, Net Aveyron, Net 55, Net 64 et Net 67.

Au 1^{er} janvier 2010, les sociétés NET 48 et NET BOURGOGNE ont intégré le périmètre d'intégration. Les sociétés THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2013.

La société DOUBS LA FIBRE a intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2014.

Les sociétés EUREKA, ALTITUDE WIRELESS et NET 27 ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2015.

Les sociétés MANCHE FIBRE, AI THD et WIBOX ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2016.

Sur 2017 :

Compte tenu de la cession des titres Alto à la Caisse des dépôts et consignation, pour un tiers de son capital, les sociétés suivantes sont sorties de l'intégration fiscale :

- MANCHE FIBRE, ALTO, PROVENCE ALPES CONNECT, THD06, THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Les sociétés THALIA, URANIE, CERES, CALLIOPE, ERATO et SOBO ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2017.

Sur 2018 :

La société NET 48 est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2018.

Compte tenu de la cession de 49,9% de ses parts, la société THALIA est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2018.

Les sociétés BARA, HIRA, FUJI, LA FIBRE 78, ORDOS, KITA et KAUAI ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2018.

Au 1^{er} janvier 2018, un second périmètre d'intégration fiscale a été créé au sein du sous-groupe AIH avec pour société mère la société ALTO. Il intègre également les sociétés MANCHE FIBRE, PROVENCE ALPES CONNECT, THD 06, THD 83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Au 31 décembre 2018, les impôts différés sont calculés au taux de 31%.

Contrôles fiscaux :

- La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2007 à 2009 et 2007 à 2010 pour la TVA. Un désaccord est né entre la société et l'administration fiscale au titre d'une proposition de redressement en matière de TVA collectée et déductible, résultant d'opérations intervenues dans le cadre d'une opération d'apport partiel d'actifs.

Initialement, le litige portait :

- o Sur la TVA collectée à hauteur de 515K€
- o Sur la TVA déductible à hauteur de 1.256K€

Ce litige a été porté devant la commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires. La commission départementale a rendu un avis favorable envers l'Administration fiscale. La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING a saisi le Tribunal Administratif car elle persiste à contester les redressements notifiés. Dans le cadre de cette procédure :

- o La société a fourni au Trésor Public des garanties ;
- o La société a poursuivi ses négociations avec l'administration fiscale.

Au 31 décembre 2013, les redressements notifiés ont été ramenés à 515K€ pour la TVA collectée et 873K€ pour la TVA déductible.

Au 31 décembre 2016, la société a versé 105k€ au titre d'acomptes.

En date du 4 avril 2017, le Tribunal administratif de Cergy Pontoise a déchargé AIH des rappels de taxe sur la valeur ajoutée qui ont été mis à sa charge au titre de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 septembre 2010 à hauteur de 220k€, ainsi que des intérêts de retard correspondant.

En 2018, AIH s'est acquittée de la totalité des sommes connexes à ce dossier.

Une vérification portant sur les exercices clos jusqu'au 31 décembre 2012 a eu lieu pendant l'exercice 2014. La proposition de rectification de l'administration fiscale a été reçue en août 2014 mais les discussions avec l'administration sont toujours en cours concernant la TVA collectée. Une procédure de régularisation de CVAE a été demandée et réglée pour un montant de 28K€.

Une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos jusqu'au 31 mai 2018 a eu lieu pendant l'exercice 2018. La proposition de rectification de l'administration fiscale a été reçue en Décembre 2018. Elle porte sur le crédit de TVA apparaissant lors de la vérification de comptabilité sur les exercices clos de 2007 à 2009 et prolongée en matière de TVA jusqu'au 30/09/2010 qui n'avait pas été effectuée au cours de la procédure.

2.16 Engagements envers les salariés

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Les engagements totaux du groupe comptabilisés ne prennent pas en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ du Groupe) ;
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Nous nous sommes conformés en 2015 à notre convention collective de la promotion immobilière pour nos activités concernées (Cap Horn Promotion et Altitude Lotissement) pour le calcul des indemnités de fin de carrières.

2.17 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est un crédit d'impôt sur les sociétés accordé par l'administration fiscale à partir de l'année calendaire 2013. Le CICE est calculé sur la base d'un pourcentage des salaires bruts inférieurs à une limite définie. Il est comptabilisé en déduction des charges de personnel.

2.18 Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu du fait qu'il existe un risque élevé, l'année suivant la livraison d'un programme immobilier, d'effectuer des travaux complémentaires, les coûts de revient des programmes tiennent compte, le cas échéant, d'une provision SAV (service après-vente).

2.19 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur valeur nominale.

2.20 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- La preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- La livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

Les revenus provenant du déploiement d'infrastructures et ou de réseaux haut débit et très haut débit sont constatés au fur et à mesure de l'avancement des installations.

2.21 Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net – Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives prorata temporis à compter de la date d'émission.

3 Périmètre de consolidation

Le tableau ci-après fournit, pour les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation des exercices présentés, les renseignements suivants :

- Le pays dans lequel elles sont constituées ;
- Le lieu de leur siège social ;
- Les pourcentages de contrôle et d'intérêt propres à chacune (différents lorsque la participation détenue par le Groupe est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%).

Le 21 décembre 2018, AIH a acquis 9% de ses propres actions, précédemment détenues par un actionnaire extérieur. Ces actions sont, pour la plupart, destinées à être affectées à des salariés. En fonction des affectations envisagées au 31/12/2018, le pourcentage de détention d'Altitude dans le sous-groupe AIH aurait dû s'élever à 82,8%. Néanmoins, dans l'attente de l'affectation définitive de ces actions, le pourcentage de détention a été maintenu à 81% au 31/12/2018 aux motifs que :

- Altitude SAS prend dans son résultat consolidé la part des résultats négatifs revenant aux minoritaires.
- L'impact sur les capitaux propres d'Altitude SAS est non significatif.

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2018		31 Décembre 2017	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Sociétés intégrées							
ALTITUDE SAS	France	379617822	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
A.EVENTS	France	829379759	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ACL	France	384784690	Mont St Aignan (76)	SORTIE		100%	100%
ADCH (ex. AXE IP)	France	481483949	Paris (75)	TUP		100%	100%
AI THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
ALCALA SAS	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING	France	431958313	Puteaux (92)	81%	81%	81%	81%
ALTITUDE LOTISSEMENT	France	509671012	Paris (75)	90%	90%	100%	100%
ALTITUDE SENIOR	France	790258693	Paris (75)	100%	90%	100%	100%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	67%	54.27%	67%	54.27%
BARA SAS	France	834247124	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
BG PARC DE HALLEY	France	810432757	Caen (14)	50%	45%	50%	45%
BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ	France	828348458	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
CALLIOPE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
CAP HORN PARTICIPATION	France	501071542	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
CAP HORN PROMOTION	France	49S163222	Isneauville (76)	90%	90%	90%	90%
Octogone Fibre (ex CERES SA5)	France	822189866	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
CH IMMO	France	814485170	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
DOUBS LA FIBRE (ex. LILLE METROPIC)	France	797446283	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ERATO SAS	France	824388383	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%

Rosace Exploitation (ex ERBIUM)	France	819099169	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	50%	40,50%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
FRANQUEVILLE ST PIERRE LA CHAUSSEE	France	824612825	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
FUJI SAS	France	827720137	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
GIE Rosace Déploiement (ex GFA)	France	819253568	St Etienne du Grès	50%	40,50%	50%	40,50%
HAKU SAS	France	830489100	Val de Reuil (27)	SORTIE		100%	81%
THD66 (ex HIRA SAS)	France	829010255	Perpignan (66)	100%	81%	100%	81%
ISNEAUVILLE PLAINE DE LA RONCE	France	824405773	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
KAUAI SAS	France	831500038	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
Emeraude THD (ex KITA SAS)	France	829012731	Carcassonne (11)	100%	81%	100%	81%
LA FIBRE 78	France	831500467	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
LINKT	France	815109467	Puteaux (92)	100%	87,95%	100%	94.7%
Projet 3.1 (ex. LINKT 1)	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	94.7%
Projet 3.2 (ex. LINKT 2)	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	94.7%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	87,95%	87,95%	94.7%	94.7%
LINKT PRESTATIONS	France	831478375	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	94.7%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50%	40,50%	50%	40,50%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	50%	40,50%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS	France	824073498	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
MESNIL ESNARD RUE PASTEUR	France	824260251	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
MSA CHEMIN DE CLERES	France	525165700	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
THD83 (ex NET 29)	France	519238166	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
NET 48	France	519272520	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100%	81%	100%	81%
NET AVEYRON (Net 12)	France	495018442	Onet le Château (12)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Mont Saint Aignan (76)	100%	81%	100%	81%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
RENELLE	France	529791311	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
RESOPTIC	France	532745313	Val de Reuil (27)	90.94%	49.35%	90.94%	49.35%
ROUEN PALAIS DES CONSULS	France	832139026	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV BOIS GUILLAUME RTE DE NEUFCHATEL	France	794136044	Isneauville (76)	83,60%	75,24%	83,60%	75,24%
SCCV Isneauville	France	808515498	Mont St Aignan (76)	100%	90%	100%	98%
SCCV LE HAVRE RUE CLS	France	793758863	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV MSA AUGUSTE BORGNET	France	791771314	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%

SCCV RONCHEROLLES ROUTE DE PREAUX	France	501319933	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV ROUEN RUE BOUVREUIL	France	794652842	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV SENTE DES FORRIERES	France	502756265	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV SOTTEVILLE RUE DU COURS	France	794547174	Isneauville (76)	SORTIE		100%	90%
SCCV VILLA TIBURE	France	515090165	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SELLONIS	France	533319539	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SOBO SAS	France	824603013	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ST LEGER DU BOURG DENIS	France	831612833	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
Fibre 31 (ex.THALIA SAS)	France	824290969	Val de Reuil (27)	50,10%	40,58%	100%	81%
THD06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	100%	54,27%
URANIE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Val de Reuil (27)	100%	54,27%	100%	54,27%
VILLA GINKGOS-BELLES RIVES	France	819969882	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BVCS	France	529461923	Château d'Olonne (85)	58,42%	58,42%	58,42%	58,42%
VILLA GINKGOS-GINKGOS IMMO	France	804166635	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ALISIERS	France	791122583	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ERABLES	France	832113328	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES AMANDIERS (ex Projet)	France	833354681	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
WIBOX	France	509649745	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
DAULIS	France	845170604	Val de Reuil (27)	100%	81%		
HALIE	France	845175652	Val de Reuil (27)	100%	81%		
LUDINYS	France	845191238	Val de Reuil (27)	100%	81%		
MENIPPE	France	845195619	Val de Reuil (27)	100%	81%		
OENOE	France	845177625	Val de Reuil (27)	100%	81%		
SALMACIS	France	845179506	Val de Reuil (27)	100%	81%		
GIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70%	56,70%		
MSA RTE HOUPEVILLE	France	837833714	Isneauville (76)	100%	90%		
FRANQUEVILLE ST PIERRE RTE DE PARIS	France	841691405	Isneauville (76)	100%	90%		
FRANQUEVILLE ST PIERRE RUE REPUBLIQUE	France	841691348	Isneauville (76)	100%	90%		
ISNEAUVILLE VA5CO GAMA	France	841659840	Isneauville (76)	100%	90%		
DEVILLE LES ROUEN RTE DE DIEPPE	France	837896273	Isneauville (76)	100%	90%		
ROUEN RUE GENERAL LECLERC	France	835203688	Isneauville (76)	100%	90%		

SCCV PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100%	100%		
Projet 3.3 (ex. LINKT 3)	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%		
VILLA GINKGOS-PROJET 2	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%		
VILLA GINKGOS-PROJET 3	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%		
ALTITUDE GESTION IMMOB	France	843256835	Paris (75)	100%	100%		

Les filiales du groupe consolidées le sont selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

4 Chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaires par activités se présente ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	31-déc.-17
Infrastructure	92 434	83 247
Services Télécoms	2 796	80
Aménagement / Lotissement	3 494	6 589
Promotion immobilière	8 424	9 279
Résidences gérées	4 818	4 124
Autres	425	610
Total	112 391	103 929

5 Autres produits

Les autres produits d'exploitation se décomposent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	31-déc.-17
Autres produits	-23	65
Production immobilisée - retraitement	40 658	
Production immobilisée	14 062	5 383
Production stockée	3 435	-3 444
Subventions d'exploitation	594	178
Transferts de charges d'exploitation	1 318	1 087
Total Autres produits d'exploitation	60 044	3 269

La « production immobilisée – retraitement » correspond au réseau constituant une construction à soi-même à l'échelle du groupe. Pour 2018, il s'agit principalement :

- De la construction du backbone par Linkt,
- Du réseau construit par le GIE Fibre 31 Déploiement et facturé à la DSP Fibre 31, qui est la 1^{ère} DSP concessive consolidée dans les comptes d'AIH, pour 39 877K€. Cela explique l'absence de ce type de production immobilisée les années précédentes.

6 Personnel

6.1 Effectifs

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2018 s'élève à 691 salariés contre 457 au 31 décembre 2017.

6.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses dans le résultat d'exploitation recouvrent les éléments indiqués ci-après :

En milliers d'euros	31-déc-18	31-déc-17
Salaires et traitements	26 388	14 772
Charges sociales	11 337	6 261
CICE	-816	-478
Total	36 909	20 555

Au 31 décembre 2018, le taux moyen de charges sociales s'établit à 43% contre 42% au 31 décembre 2017.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux s'élève à 315K€.

7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

En milliers d'euros :	31-déc-18	31-déc-17
Immobilisations incorporelles	-3 269	-1 264
Immobilisations mises en concession	-5 279	-5 365
Immobilisations corporelles	-2 943	-1 880
Subventions d'investissement reprises en résultat	2 470	2 992
Total des dotations aux amortissements [A]	-9 022	-5 517
Engagements envers les salariés	-352	93
Provisions pour risques et charges	-1 540	194
Total des dotations aux provisions [B]	-1 892	287
A+B]	-10 913	-5 231
Stocks	-120	35
Clients et autres actifs circulants	52	-175
Total des dotations à l'actif [D]	-68	-140
Total [E = C+D]	-10 982	-5 371

8 Résultat financier

Le résultat financier se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31-déc-18	31-déc-17
Produits sur cession de VMP	5	907
Intérêts compte à terme	35	26
Intérêts comptes courants filiales non consolidées	458	25
Reprise dépréciation C/C liquidables	1 707	
Autres produits financiers	602	18
Total Produits	2 808	975
Intérêts sur emprunts	-2 721	-1 644
Indemnité de remboursement anticipé		-1 157
Intérêts compte courant hors groupe		-16
DAP sur VMP	-11	
DAP sur titres hors groupe	-3 000	
Autres dotations financières	-2 361	
Autres charges financières	-557	-324
Total Charges	-8 649	-3 141
Résultat financier	-5 842	-2 166

9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros :</i>	31-déc-18	31-déc-17
Produits sur exercices antérieurs	991	1 826
Autres produits exceptionnels	2	101
Produit de cessions d'actifs incorporels et corporels	254	1 074
Produit de cessions de titres de participation	1 229	66
Reprise dépréciation des immobilisations		3
Résultat consolidé des sociétés liquidées et déconsolidées	50	8 253
Produit de cession de 33% du sous groupe Alto		4 418
Produit net de cessions des sociétés ACL / AL / Linkt Holding	543	
Reprise dépréciation des créances clients et comptes courants	3 469	14
Reprise provision pour risques et charges	922	
Reprise dépréciations autres créances	203	
Reprise subventions d'investissements	692	
Autres produits exceptionnels	1 320	
Transfert de charges	8	
Total Produits	9 685	15 754
Charges sur exercices antérieurs	-1 468	-1 037
Autres charges exceptionnelles	-1 102	-583
Reprise résultat de cession Altitude Wireless		-3 938
Valeur nette comptable des cessions d'actifs incorporels et corporels	-242	-1 000
Valeur nette comptable des autres titres	-1 286	-65
Valeur nette comptable des titres Alto		-418
Dotation aux provisions exceptionnelles	-3	-1 043
Dépréciation des créances clients et comptes courants		-9 286
Dépréciation des comptes courants hors groupe		-2 768
Dépréciation exceptionnelle des autres créances	-3 469	-401
Dépréciation exceptionnelle des immobilisations	-834	-49
Total Charges	-8 405	-20 587
Résultat exceptionnel	1 280	-4 833

10 Impôts sur les résultats

10.1 Charge d'impôt

10.1.1 Détail de la charge d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-18	31-déc-17
Impôt courant	-2 220	-2 620
Impôt différé	-1 321	2 137
Charge ou (produit) réel d'impôt	-3 541	-483

10.1.2 Taux effectif d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-18	31-déc-17
Résultat net :	-2 434	-4 383
Impôt sur le résultat :	3 541	483
Résultat net avant impôt :	1 107	-3 900
Taux effectif d'imposition :	320%	-12%

10.1.3 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt et la charge théorique résultant de l'application au « résultat des activités poursuivies » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 33,33 % en 2018 s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-18
Résultat net avant amortissement écart acquisition:	-2 434
Charge d'impôt :	3 541
Résultat avant impôt	1 107
Taux d'imposition du Groupe	33, 33%
Charge d'impôt théorique	369
Augmentation/réduction de la charge d'impôt résultant de :	
- Différences permanentes	222
- Déduction / réintégration diverses	159
- Dépréciation comptes courants / titres	862
- Retraitement D5P	105
- Cession interne titres	-190
- Ecritures de conso non fiscalisées	-373
- Dépréciation fonds commercial	16
- Consommation des déficits fiscaux non activés/déficits non activés	3 276
- Crédit d'impôt / Mécenat	-85
- CICE	-272
- Contribution sociale	157
- Imposition - variation de taux	-40
- Divers	-665
Charge réelle d'impôt	3 541

10.2 Actifs et Passifs d'impôts différés

La variation des Actifs et Passifs d'impôts différés s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 :

En milliers d'euros	Variations de l'exercice				31-déc-18
	31-déc-17	Autres	Déconsolidation	Charge / Produit au compte de résultat	
Actifs d'impôts différés	2 985	-12	-	-1 356	1 617
Passifs d'impôts différés	213	-12	-166	-35	0
Actif / (Passif) net	2 772	0	166	-1 321	1 617

11 Goodwill net

L'évolution des Goodwill s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 :

(en milliers d'euros)	Mouvements de l'exercice					31-déc-18
	31-déc-17	Entrée de périmètre	Var° taux d'intérêt	Autre	Dotation	
Goodwills bruts	3 124	-	-	-1 081	-	2 043
Amortissements	-683	-	-	904	-645	-424
Goodwills nets	2 441	-	-	-177	-645	1 619

Le rachat par la société Alto à la Caisse des dépôts et consignation des parts de la société THD83 a engendré, un écart d'acquisition de 657k€, amorti sur la durée de la DSP à savoir 15 ans.

La hausse du pourcentage d'intérêt du sous-groupe Villa Gingkos et Linkt a engendré un écart d'acquisition respectif de 209k€ et 6k€.

La déconsolidation de la société Net Aveyron et la cession de la société ACL ont engendré la sortie des écarts d'acquisition de 1 081k€.

12 Immobilisations incorporelles nettes

La variation des immobilisations incorporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-déc-17	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Sortie de périmètre	31-déc-18
Concessions, brevets & droits similaires	1 272	422	-22	-	-	-	1 672
Logiciels	-	62	-	-	-	-	62
Fonds commercial	934	-	-	-	-	-	934
Autres Immobilisations Incorporelles	9 997	14 782	-97	-	1 784	-	26 465
Immobilisations incorporelles en cours	0	140	-	-	-	-	140
Total Immobilisations Incorporelles	12 204	15 405	-119	-	1 784	-	29 274
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-590	-	22	-265	-	-	-833
Amt/Dép. fonds commercial *	-235	-	-	-47	-	-	-282
Amt/Dép autres Immobilisations Incorp.	-1 408	-	97	-3 003	-	-	-4 314
Total Amt/dép. immos incorporelles	-2 232	-	119	-3 316	-	-	-5 429
Total Valeur Nette	9 972	15 405	-	-3 316	1 784	-	23 845
				DAP exploitation	-3 269		
				DAP exceptionnelle	-47		

* Le fonds commercial de la société ALTITUDE LOTISSEMENT est déprécié sur 10 ans.

13 Immobilisations mises en concession

En milliers d'euros	31-déc-17	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	sortie périmètre	31-déc-18
DSP Net Grand Rodez	7 010	60	-	-	-	-	7 070
DSP Net 55	12 844	117	-17	-	-	-	12 943
DSP Net 48	4 253	-	-4 252	-	-	-	1
DSP THD 83	13 372	646	-21	-	-	-	13 996
DSP Réseptic	10 816	108	-17	-	-	-	10 908
DSP Vannes agglo	17 420	418	-	-	-	-	17 838
DSP Manche Fibre	4 414	5 418	-	-	-	-	9 832
DSP Doubs la Fibre	11	-	-	-	-	-	11
DSP THD06	446	511	-6	-	-	-	952
DSP PACT	1 020	733	-4	-	-	-	1 749
Total Immobilisations mises en concession	71 606	8 012	-4 317	-	-	-	75 301
Amt/Dép. DSP Net Grand Rodez	-4 183	-	-	-700	-	-	-4 884
Amt/Dép. DSP Net 55	-8 766	-	17	-2 205	-	-	-10 953
Amt/Dép. DSP Net 48	-3 840	-	4 205	-365	-	-	0
Amt/Dép. DSP THD83	-3 288	-	21	-768	-	-	-4 035
Amt/Dép. DSP Réseptic	-2 085	-	17	-481	-	-	-2 550
Amt/Dép. DSP Vannes agglo	-2 200	-	-	-822	-	-	-3 022
Amt/Dép. DSP Manche Fibre	-201	-	-	-508	-	-	-709
Amt/Dép. DSP Doubs la Fibre	-4	-	-	-2	-	-	-6
Amt/Dép. DSP THD06	-7	-	-	-39	-	-	-46
Amt/Dép. DSP PACT	-50	-	-	-175	-	-	-226
Total Amt/dép. immobilisations	-24 624	-	4 259	-6 066	-	-	-26 430
Total Valeur Nette	46 982	8 012	-	-6 066	-	-	48 871
		Dotation exploitation		-5 279			
		Dotation exceptionnelle		-787			

14 Immobilisations corporelles nettes

La variation des immobilisations corporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-déc.-17	Acquisition	Cession	Dotations de l'exercice	Autres	Sortie de périmètre	31-déc.-18
Constructions	13 659	8 069	-1 057	-	1 416	-1 528	20 558
Terrain	257	-	-	-	-	-187	70
Agencements sur terrain	18	-	-	-	-	-18	0
Installat° tech, matériel & outillage	6 558	3 474	-62	-	5	-	9 975
Matériel de transport	138	100	-62	-	-	-	176
Immobilisations corporelles en cours	3 455	35 079	-	-	-3 253	-	35 281
Autres Immobilisations corporelles	9 695	3 375	-478	-	48	-12	12 627
- Dont en crédit bail	2 972	-	-	-	-	-	2 972
Total Immobilisations corporelles	33 780	50 096	-1 660	-	-1 784	-1 745	78 688
Amt/Dép. constructions	-10 066	-	1 057	-947	-	871	-9 085
Amt/agencement sur terrain	-3	-	-	-2	-	6	0
Amt/Dép. install tech, mat & outll.	-5 213	-	62	-279	-	-	-5 430
Amt/Dép. Matériel de transport	-64	-	62	-43	-	-	-45
Amt/Dép. autres immobilisations	-5 077	-	280	-1 671	-	12	-6 457
- Dont en crédit bail	-2 961	-	-	-	-	-	-2 961
Total Amt/dép. immobilisations	-20 424	-	1 462	-2 943	-	888	-21 017
Total Valeur Nette	13 356	50 096	-198	-2 943	-1 784	-856	57 671

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à l'acquisition de réseau et ont donc vocation à basculer dans la catégorie immobilisations en concession au moment de la mise en service.

15 Immobilisations financières nettes

En milliers d'euros	31-déc-17	Mouvements de l'exercice			31-déc-18
		Augmentation	Remboursement	Variation de périmètre	
Titres de participation non consolidés	25 603	-	-	3 000	28 603
Far East	17 000	-	-	-	17 000
TV76	160	-	-	-	160
SCCV non consolidée	-	-	-	-	-
NET27	2 800	-	-	-	2 800
Net 67	1 000	-	-	-	1 000
Net 64	800	-	-	-	800
Net Bourgogne	1 000	-	-	-	1 000
Altitude Wireless	2 250	-	-	-	2 250
Losange	10	-	-	-	10
Connectic 39	570	-	-	-	570
Sem Innovance	5	-	-	-	5
Rosace	8	-	-	-	8
Net Aveyron	-	-	-	3 000	3 000
Dépréciation des titres de participation	- 8 420	-3 000	-	- 3 000	- 14 420
Créances rattachées à des participations	-	8 670	-	-	8 670
Prêts et autres immobilisations financières	17 217	172	-89	-	17 300
Immobilisations financières nettes	34 400	5 842	-89	-	40 152

Les titres de participation non consolidés correspondent à :

- La détention de 19% de la société SAS Connectic 39 pour une valeur de 570 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2018.
- La détention de 8% de la société ROSACE pour une valeur nette comptable de 8k€.
- La détention de 1% de la société SEM INNOVANCE pour une valeur nette comptable de 5K€.
- La détention de 100% de la société Far East (17.000 K€). Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel IFRS. La valeur des titres au bilan reflète bien la valeur économique de cette participation (dépréciation de 3M€ au 31/12/2018). Far East ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'Altitude.
- La détention par la société ALCALA de 10,81% de TV 76 pour 160K€
- La déconsolidation des sociétés liquidées et dépréciées à 100% au 31/12/2018.
- La détention de 9,9% de la société LOSANGE pour une valeur nette comptable de 10K€.

16 Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement

16.1 Stocks et encours

En milliers d'euros	Brut	Provisions	31-déc-18	31-déc-17
Encours de production	17 388	-336	17 052	10 792
Marchandises	10 475		10 475	8 352
Produits finis	410		410	3 958
Total	28 274	-336	27 938	23 102

Les encours correspondent à des terrains, des opérations d'aménagement de lotissement en cours ainsi qu'aux ventes en l'état futur d'achèvement de l'activité de promotion.

Les stocks de marchandises comprennent pour l'essentiel des terrains acquis en vue de constituer des réserves foncières.

16.2 Créances et dettes d'exploitation

Toutes les créances et dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

16.3 Autres créances et autres dettes d'exploitation

Les autres créances se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-18	31-déc-17
Etat, impôt sur les bénéfices	2 598	1 667
Créances fiscales hors IS	29 180	13 040
Autres créances	11 024	2 386
Compte courant Far East	3 028	928
Compte courant autres filiales non consolidées	9 329	6 223
Charges constatées d'avance	4 384	971
Total Net	59 543	25 215

Toutes les autres créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

Les autres dettes se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-18	31-déc-17
Dettes fiscales et sociales	33 262	25 694
Impôt différé passif	-	219
Compte courant filiales non consolidées	1 528	3 042
Autres dettes	4 437	2 505
Produits constatés d'avance	16 539	10 956
Total	55 766	42 417

17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Valeurs mobilières de placement	14 228	4 965	9 263
Disponibilités	86 160	82 834	3 325
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	100 388	87 799	12 589
Concours bancaires courants	-2 066	-2 544	479
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	98 322	85 255	13 067

En milliers d'euros	31-déc-18	31-déc-17	Variation
VMP - Equivalent de trésorerie	10 485	4 965	5 520
VMP - Actions propres à attribuer	3 753	-	3 753
Total brut	14 239	4 965	9 274
Dépréciation VMP	-11	-	-11
Total net	14 228	4 965	9 263

Les disponibilités consolidées peuvent être distinguées en 2 catégories :

- Les disponibilités comptabilisées dans les comptes d'Altitude, d'une de ses filiales consolidées par intégration globale, des GIE, ou Joint-Ventures consolidés proportionnellement (disponibilités corporate).
- Les disponibilités dont disposent les sociétés de projet faisant l'objet d'un financement structuré sans recours actionnaire, qui constituent ainsi une trésorerie spécifiquement dédiée au projet (disponibilités projet).

En k€	2018	2017
Disponibilité corporate	72 744	72 990
Disponibilité projet	13 416	9 844
Total disponibilités	86 160	82 834

18 Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2018, le capital social est fixé à 513 K€ divisés en 512 911 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

19 Provisions

Le tableau de variation entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018 se présente ainsi qu'il suit :

(en milliers d'euros)	31-déc-17	Dotation	Évolution Autres mouvements	Reprises	31-déc-18
Provision pour risque et charges	923	1 858	-	-923	1 858
Provision pour litiges	173	-	-	-173	-
Provision pour perte de contrat	5	3	-	-	9
Ecart acquisition	512	-	-	-85	427
Avantages au personnel	933	392	-	-41	1 285
Total Provisions	2 546	2 253	-	-1 222	3 578
Dont exploitation		2 250		-214	
Dont exceptionnel		3		-923	
Dont reprise écart acquisition				-85	

L'écart d'acquisition correspond à la hausse du pourcentage de 99,99% de la société RESOLUTION en 2013. Cet écart d'acquisition passif est repris sur 10 ans.

20 Emprunts bancaires et passifs financiers

Au 31 décembre 2018, la décomposition des emprunts se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc-18 :	Échéance du nominal :			31-déc-17
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Emprunts bancaires	165 535	27 850	104 300	33 385	69 534
Autres emprunts	937	-	937	-	641
Concours bancaires courants	2 066	2 066	-	-	2 544
Intérêts courus sur emprunts	28	28	-	-	71
Total :	168 566	29 944	105 237	33 385	72 791

(en milliers d'euros)	31-déc-17 :	Souscription	Remboursement	Sortie périmètre	31-déc-18 :
Emprunts bancaires	69 534	110 920	-14 826	-93	165 535
Autres emprunts	641	296	-	-	937
Intérêts courus sur emprunts	71	28	-59	-12	28
Total :	70 246	111 244	-14 885	-105	166 500

Par ailleurs, la dette bancaire consolidée se décompose en une dette bancaire structurée, contractée dans les sociétés de projet et sans recours actionnaire (ci-après la « dette bancaire projet ») d'une part, et d'une dette bancaire classique, contractée dans la holding ou les filiales industrielles (ci-après la « dette bancaire corporate ») d'autre part. Au 31 décembre 2018, la dette bancaire se présente ainsi :

En k€	2018	2017
Dette projet sans recours actionnaire	100 142	39 338
Dont Alto	54 290	39 338
Dont Fibre 31	45 851	
Dette corporate	65 393	30 196
Total emprunts bancaires	165 535	69 534

21 Engagements hors bilan

Engagements donnés

ALTITUDE Lotissement

ALTITUDE Lotissement a accordé des garanties financières à la BNP sur trois opérations pour un montant total de 375 K€ jusqu'à l'achèvement des travaux avec engagement de consentir une hypothèque de premier rang sur les biens non vendus à la première demande.

ALTITUDE Lotissement a accordé une garantie financière au Crédit Agricole sur une opération pour un montant de 215 K€ jusqu'à l'achèvement des travaux avec engagement de consentir une hypothèque de premier rang sur les biens non vendus à la première demande.

Altitude Lotissement a accordé deux cautions d'immobilisations au Crédit Agricole pour un montant total de 79 K€ et trois GAPD à la BNP pour un montant total de 52 K€.

Nantissement au premier rang du fonds de commerce d'Altitude Lotissement dans le cadre d'un crédit de 480 K€ arrivant à échéance en juillet 2020.

LINKT Holding et ses filiales

Convention de nantissement du fonds de commerce de la société LINKT à hauteur de 50 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes du contrat de crédit de 50 M€ en date du 19/09/2018 entre LINKT et les Banques.

Villas Ginkgos

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 222 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition des parties communes d'un immeuble d'exploitation sis 6, avenue de l'avenir à Saint Jean de Monts (85160) chez la société Ginkgos Immo.

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 280 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition des parties communes d'un immeuble d'exploitation sis 53, avenue René Coty à Château d'Olonne (85180) chez la société Ginkgos Immo.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a contracté un bail en l'état futur d'achèvement relatif aux locaux de la résidence sise à la Roche sur Yon. Le bail prendra effet à la date de constatation de l'achèvement des biens loués.

CHP et ses filiales

Cautionnement donné par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 77 K€.

Cautionnement donné par la Caisse d'Epargne pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 67 K€.

Cautionnement donné par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 13 K€.

Cautionnement donné par Cap Horn Promotion à la compagnie AM TRUST EUROPE LTD portant sur une garantie financière d'achèvement d'un montant de 320 K€.

Garantie à première demande donnée par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation pour un montant de 930 K€.

Garantie autonome de paiement donnée par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation pour un montant de 60 K€.

Cautionnement donné par la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS à la société ZURICH portant sur une garantie financière d'achèvement dans la limite de 2 561 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV MESNIL ESNARD RUE PASTEUR relative au prêt accordé par le Crédit Agricole d'un montant de 1 360 K€.

Promesse d'hypothèque à première demande et de premier rang donnée par la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES au profit de la BNP relative à l'autorisation de découvert de 600 K€ accordée par la banque.

Promesse d'hypothèque à première demande et de premier rang donnée par la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES au profit de la BNP portant sur une garantie financière d'achèvement pour un montant de 1 455 K€.

Engagements reçus**LINKT Holding et ses filiales**

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Puteaux pour un montant de 260 K€.

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Lesquin pour un montant de 84 K€.

Deux délégations d'assurances « Homme Clé » pour un montant total de 7 M€ ont été souscrites dans le cadre du contrat de prêt de 50 M€.

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre le bailleur et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire).

CHP et ses filiales

Cautionnements reçus du CIC pour un montant total de 63 K€ au profit de CAP HORN PROMOTION.
Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 6 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de HSBC pour un montant de 26 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de la Coface pour un montant de 29 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu du Crédit du Nord pour un montant de 5 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

AIH et ses filiales

Engagements financiers liés à la construction du réseau :

- Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net 55 au profit du concédant Conseil Général de la Meuse pour un montant de 200K€.
- Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net Grand Rodez au profit du concédant Communauté d'agglomération Grand Rodez pour un montant de 100K€.
- Caution donnée par un établissement financier pour le compte de Vannes Agglo Numérique au profit de la communauté d'agglomération de Vannes pour un montant de 400K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 83 au profit de Toulon Provence Méditerranée pour un montant de 200K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de la société Doubs au profit du syndicat mixte Doubs très haut débit pour un montant de 500K€.
- Garantie donnée par un établissement financier en faveur du Syndicat Mixte Ouvert PACA pour 2 600K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Manche Fibre au profit du concédant Syndicat Mixte Manche Numérique pour 4 000K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Resoptic au profit du concédant Communauté de Communes Rives de Moselle pour 400K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Losange pour 6 500K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du concessionnaire Losange pour 1 500K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit de la Région Grand-Est pour 1 000K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit de la Région Alsace pour 4 760K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Losange Déploiement au profit d'Euler Hermès pour 20 500K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Rosace pour 2 500K€.

- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du concessionnaire Rosace pour 99,9K€, et faisant l'objet d'une contre garantie reçue de NGE à hauteur de 50%.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Fibre 31 Déploiement au profit du SMO Haute-Garonne Numérique pour 13 900K€.
- Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 06 au profit du concédant Sictiam pour 1 000K€.

Nantissements :

- Nantissement par Altitude Infrastructure SAS au profit de Resoptic d'un instrument financier (CAT) de 250K€.
- Nantissement par Altitude Infrastructure SAS d'un compte à terme en garantie d'engagement de caution émise pour Net Grand Rodez pour 50K€.
- Nantissement de compte à terme en contre garantie d'une garantie à première demande émise par le CA au bénéfice du Groupement des prêteurs ALTO pour 1 000K€.

Cautions solidaires :

- Caution solidaire émise en faveur de la SG dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Rosace pour 4 627K€.
- Caution solidaire émise en faveur du CA dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs ALTO pour 8 000K€.
- Caution solidaire émise en faveur du SMO Haute-Garonne Numérique dans le cadre d'une ACS construction délégataire pour 9 270K€.
- Garantie reçue au titre du Fonds National de Garantie RHB (renforcement de haut de bilan) à hauteur de 80% et 60% sur deux prêts accordés par BPI à AIH, pour un montant total de 2 194K€ (encours des prêts au 31/12/2018 de 3 455K€).
- La société AIH a fourni, dans le cadre d'un litige né d'un contrôle fiscal, une garantie contractée auprès d'un établissement financier de 340K€ en faveur du SIE de Nanterre la Défense.

22 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

AIH et ses filiales :

Tarn et Garonne

En mars, AITHD a signé le contrat de DSP du Tarn et Garonne :

- Projet concessif sur 30 ans
- 100 000 prises

Dans le cadre de ce projet, AI THD a renommé la société Cérès pour devenir Octogone Fibre.

AMEL Côte d'Or

En mars 2019, le département de la Côte-d'Or a obtenu le feu vert de l'Arcep pour son appel à manifestation d'engagements locaux (Amel), ce qui en fait le premier à être officialisé par l'État. AI THD remporte ainsi un contrat concessif sans durée de 57.000 prises.

PACT

La société PACT (filiale à 100% d'Alto) a conclu avec la collectivité (le SMO Provence-Alpes-Côte d'Azur) une Convention de DSP dite d'affermage en décembre 2015, portant sur l'exploitation de prises construites par le SMO. L'exécution normale de la Convention par la société PACT a été empêchée par un retard du SMO de plus de deux ans dans la livraison des NRO par rapport au calendrier contractuel. En effet, au 31 mai 2018, seules 2.355 prises sur les 22.000 prévues avaient été remises à la société PACT.

Soucieuse de maintenir une exploitation pérenne du service public dont elle a contractuellement la charge, la société PACT a engagé, le 25 juillet 2018, une procédure de règlement des différends afin d'alerter le SMO sur les difficultés induites par le retard dans la livraison des prises ainsi que sur les préjudices financiers en résultant. Le SMO a rejeté l'ensemble des analyses et des demandes ainsi présentées par PACT.

En parallèle, dès avril 2018, le SMO a lancé un appel à manifestation d'engagement locaux (AMEL) afin d'accélérer la couverture en fibre optique des territoires ruraux en mobilisant des engagements privés complémentaires des réseaux d'initiative publique. Le SMO a décidé de mener la procédure à son terme et, par trois délibérations du 20 décembre 2018 :

- De retenir l'offre d'un opérateur concurrent et d'engager au profit de ce dernier les formalités de cession du réseau objet de la Convention
- La suppression du service public local et la résiliation pour motif d'intérêt général de la Convention.

Aux termes de cette délibération, si la résiliation de la Convention a été décidée, la date de sa prise d'effet demeure dépendante de l'acceptation par le ministre chargé des communications électroniques de l'engagement de l'opérateur SFR au titre de l'AMEL. A ce jour, la société PACT ne s'est pas encore vu notifier la résiliation de la Convention pour motif d'intérêt général.

Ce motif de résiliation conduirait à une indemnisation de la société PACT correspondant à l'intégralité des résultats d'exploitation attendus si la Convention s'était poursuivie jusqu'à son terme, après indemnisation des industriels (AIC et AIE) dont les contrats seraient de facto rompus. Sans préjudice d'éventuelle indemnité pour rupture abusive, cette seule indemnité pour motif d'intérêt général compenserait donc, pour Alto, l'actionnaire de PACT, l'arrêt de cette Convention.

CHP et ses filiales :

Les SCCV DEVILLE LES ROUEN ROUTE DE DIEPPE et FRANQUEVILLE SAINT PIERRE LA CHAUSSEE ont obtenu un permis de construire définitif et lancé la commercialisation des logements.

LA SCCV ROUEN RUE GENERAL LECLERC a réalisé l'acquisition du foncier le 8 mars 2019.

LA SCCV MONT SAINT AIGNAN ROUTE D'HOUPEVILLE a obtenu un permis de construire définitif.

ALTITUDE
Société par actions simplifiée
Au capital de 512 911 euros
Siège social : 75 Boulevard Haussmann
75008 PARIS
379 617 822 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de la société **ALTITUDE** (ci-après dénommée « la Société »), nous vous rendons compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettons à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et vous exposons la situation du groupe et son évolution prévisible.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

L'ensemble des documents financiers ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

PREAMBULE

La Société **ALTITUDE** fait partie du périmètre de consolidation des comptes pour le groupe qu'elle forme avec l'ensemble de ses filiales sous contrôle direct ou sur lesquelles elle exerce une influence notable.

SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a été marqué par la poursuite de l'activité engagée au cours des exercices précédents, soit une activité de holding animatrice de son groupe, composé de différentes branches d'activité : télécommunications, promotion immobilière, aménagement-lotissement, activité de résidences services seniors, investissements divers...

Les faits majeurs intervenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont les suivants :

ALTITUDE SAS :

La société **ALTITUDE DATA CENTER HOLDING** a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 8 janvier 2018 au profit d'**ALTITUDE SAS**, avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2018. Cette société détenait 43,48% de **LINKT HOLDING**. L'opération de transmission a donc entraîné une augmentation de la participation d'**ALTITUDE** dans **LINKT HOLDING**, la passant ainsi de 51,22% à 94,7%.

En septembre 2018, **ALTITUDE** a cédé 6,75% de sa participation dans **LINKT HOLDING** à des managers clés, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 87,95%.

Le 16 avril 2018, **ALTITUDE** a cédé 10% de sa participation dans **ALTITUDE LOTISSEMENT** au management de la filiale, portant ainsi sa participation à 90%.

Le 29 juin 2018, **ALTITUDE** a cédé 100% de sa participation dans **ALTITUDE SENIOR** à **CAP HORN PROMOTION**.

Le 5 décembre 2018, **ALTITUDE** a cédé 100% de sa participation dans **ACL**. Cette opération a entraîné le remboursement par anticipation du prêt existant sur l'acquisition des titres de cette société pour un montant de 894 K€.

La société ALTITUDE a créé une nouvelle filiale, ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE, détenue à 100%, qui clôture son premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2018. Cette société a elle-même pris une participation à hauteur de 99,9% dans la SCCV PROJET 47, qui clôture son premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2018.

ALTITUDE a cédé tous les terrains qu'elle avait en stock au cours de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice 2018, ALTITUDE a procédé à des distributions de dividendes pour un montant total de 12 143 K€, prélevés en totalité sur les réserves.

SOUS GROUPE AIH :

Des nouveaux marchés gagnés en 2018

L'année 2018 a été marquée par la signature de nouveaux marchés qui ont permis d'affirmer l'ancrage territorial d'Altitude Infrastructure en Occitanie. En effet, après avoir remporté en décembre 2017 la DSP d'affermage de l'Aude (Emeraude THD), qui représente 137 000 prises (tranche ferme, tranche conditionnelle et avenants) sur 15 ans, AI THD a remporté le marché des Pyrénées Orientales (THD 66). Cette DSP est également un affermage de 179 000 prises (tranche ferme, tranche conditionnelle et avenants) sur 15 ans.

En mai 2018, AI THD a signé le contrat de DSP de la Haute-Garonne, un projet concessif de 280 000 prises sur 25 ans dénommé Fibre 31. Cette dernière va ainsi engager 515 M€ d'investissement et constitue le 1er réseau concessif contractualisé sans intervention de financement public sur l'investissement de construction initiale (le financement public étant uniquement limité au raccordement final des abonnés).

Au moment de la conclusion du financement de projet, AI THD a ouvert le capital de Fibre 31 à la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations) ainsi qu'au fonds d'investissement Marguerite, qui détiennent chacun 24,95% du capital. AI THD conserve ainsi 50,1% du capital de Fibre 31, ce qui fait de la concession de la Haute-Garonne le plus gros marché concessif sur lequel Altitude Infrastructure est majoritaire.

Afin d'assurer la construction du réseau, Fibre 31 a conclu un contrat de conception-construction avec le GIE Fibre 31, filiale à 70% d'Altitude Infrastructure Construction (AIC).

Un développement commercial soutenu des réseaux existants

Après Bouygues Telecom en 2017, un contrat a été conclu avec Free et SFR en 2018, confirmant ainsi l'arrivée des opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN) sur nos réseaux. Des discussions sont également ouvertes avec Orange, qui a annoncé en 2019 son intention d'arriver sur l'ensemble des RIP.

Une accélération de la vitesse de la construction des réseaux

Avec la livraison de près de 135 000 prises en 2018, AIC permet un quasi triplement du stock de prises commercialisables à fin d'année. Ce fort développement industriel se retrouve dans nos comptes consolidés en chiffre d'affaires pour la construction des DSP non consolidées (Losange et Rosace) et en produits d'exploitation (en Production immobilisée retraitée, voir note 5) pour les DSP consolidées (principalement Fibre 31 en 2018). Par ailleurs, cette performance opérationnelle trouve également sa traduction dans la constitution d'une réserve spéciale de participation.

Des DSP d'ancienne génération qui arrivent en fin de vie

L'année 2017 avait été marquée par l'entrée en liquidation judiciaire et la déconsolidation de cinq sociétés pour lesquelles une dépréciation complémentaire des créances et comptes courants de 7.1M€ avait été comptabilisée dans les comptes consolidés. Au cours de l'exercice 2018, des dépréciations ayant été comptabilisées dans les comptes sociaux, la provision en consolidation a été reprise à hauteur de 5.2M€.

Au cours de l'année 2018, au terme de son contrat de DSP, Net 48 est entrée dans une phase de liquidation amiable.

La société de projet Net Aveyron, dont l'activité a pris fin et qui était donc sans objet, est entrée en liquidation judiciaire le 26/04/2018, après une première phase de liquidation amiable, entraînant sa déconsolidation.

Autres éléments capitalistiques

AI THD a pris des participations à hauteur de 100% dans les structures suivantes : DAULIS, HALIE, LUDINYS, MENIPPE, OENOE et SALMACIS pour lesquelles 2018 constitue le 1er exercice.

AI THD a procédé à une augmentation de capital de 2 000K€ par incorporation de comptes courants d'associés d'AIH, portant ainsi le capital social à 3 000K€.

AIE a également procédé à une augmentation de capital de 500K€ par incorporation de comptes courants d'associés d'AIH, portant ainsi le capital social à 540K€.

AIH a procédé au rachat de 9% de ses propres actions, soit 12 894 actions (détenues par le véhicule ELBA) dont :

- 9 777 actions (pour une valeur de 3 753K€) pouvant faire l'objet d'une attribution gratuite d'actions, enregistrées en VMP

- 3 117 actions (pour une valeur de 1 197K€), pouvant faire l'objet d'une réduction de capital, portées en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés.

LINKT HOLDING et ses filiales :

Afin d'accompagner le développement de ses activités, LINKT a conclu au cours de l'exercice 2018 un contrat de financement avec un pool de banques pour un montant de 50 M€.

La société a engrangé 13,8 millions de prises de commandes sur l'exercice 2018, témoignant du développement important de l'opérateur.

La société a procédé à deux augmentations de capital au cours de l'exercice 2018 pour un montant total de 10 M€ portant ainsi son capital à 25 M€.

LINKT a pris une participation de 100% dans la société LINKT 3, qui clôture son premier exercice, d'une durée de deux mois, au 31/12/2018.

En décembre 2018, les sociétés LINKT 1, LINKT 2 et LINKT 3 ont fait l'objet d'un changement de dénomination sociale pour devenir respectivement PROJET 3.1, PROJET 3.2, et PROJET 3.3.

La société LINKT HOLDING avait constitué un groupe d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2017, composé d'elle-même et de la société LINKT.

Les filiales PROJET3.1, PROJET 3.2 et LINKT PRESTATIONS ont été intégrées au groupe au 1^{er} janvier 2018.

VILLAS GINKGOS :

Au cours de l'exercice 2018, le groupe Villas Ginkgos a pris des participations à hauteur de 100% dans deux sociétés :

- VG PROJET 2, qui clôture son premier exercice, d'une durée de deux mois, au 31/12/2018
- VG PROJET 3, qui clôture son premier exercice, d'une durée de deux mois, au 31/12/2018

La société VG PROJET, initialement constituée sous forme de SARL a été transformée en SAS et a été renommée LES AMANDIERS.

La société BIEN VIVRE CHEZ SOI avait constitué un groupe d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2017, composé d'elle-même et des sociétés GINKGOS IMMOBILITAIRES, LES ALISIERS, LE CLOS SAINT JEAN et BONNE FONTAINE.

Les filiales BELLES RIVES, LES AMANDIERS, LES ERABLES et LES DEMEURES YONNAISES ont été intégrées au groupe au 1er janvier 2018.

ALTITUDE LOTISSEMENT :

Monsieur Alexis LAUGIER a pris ses fonctions de Directeur Général le 3 janvier 2018. Il a également pris une participation au capital de la société ALTITUDE LOTISSEMENT à hauteur de 10%.

ALTITUDE SENIOR :

La société ALTITUDE SENIOR a procédé à trois réductions de capital en 2018 :

- La première en janvier 2018 pour un montant de 3 400 K€ par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation.
- La seconde en mai 2018 pour un montant de 1 282 K€ par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation.
- La troisième en juin 2018 pour un montant de 318 K€ par absorption des pertes.

Ces trois réductions de capital ont conduit à porter le capital social d'ALTITUDE SENIOR à 10 K€.

ALTITUDE SAS a cédé 100% de sa participation dans ALTITUDE SENIOR à CAP HORN PROMOTION en date du 29/06/2018.

SOUS GROUPE CAP HORN :

La société Cap Horn Promotion a livré sur l'exercice :

- 21 logements collectifs à Bois Guillaume Parc de Halley
- 11 maisons individuelles à Bois Guillaume Parc de Halley
- 10 logements collectifs à Mont Saint Aignan Rue Auguste Borgnet
- 2 logements collectifs à Rouen Rue Bouvreuil
- Un terrain à bâtir à Villa Conélia

La société Cap Horn Promotion a cédé ses titres de participations de la SCCV Sotteville Rue du Cours et a créé les SCCV Deville Lès Rouen Route de Dieppe, Franqueville Saint Pierre – Route de Paris, Franqueville Saint Pierre – Rue de la République, Isneauville Vasco de Gama, Mont Saint Aignan Route d'Houpeville et Rouen Rue Général Leclerc.

EVENEMENT IMPORTANT SURVENU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

AIH et ses filiales :

Tarn et Garonne

En mars, AI THD a signé le contrat de DSP du Tarn et Garonne :

- Projet concessif sur 30 ans
- 100 000 prises

Dans le cadre de ce projet, AI THD a renommé la société Cérès pour devenir Octogone Fibre.

AMEL Côte d'Or

En mars 2019, le département de la Côte-d'Or a obtenu le feu vert de l'Arcep pour son appel à manifestation d'engagements locaux (Amel), ce qui en fait le premier à être officialisé par l'État. AI THD remporte ainsi un contrat concessif sans durée de 57.000 prises.

PACT

La société PACT (filiale à 100% d'Alto) a conclu avec la collectivité (le SMO Provence-Alpes-Côte d'Azur) une Convention de DSP dite d'affermage en décembre 2015, portant sur l'exploitation de prises construites par le SMO.

L'exécution normale de la Convention par la société PACT a été empêchée par un retard du SMO de plus de deux ans dans la livraison des NRO par rapport au calendrier contractuel. En effet, au 31 mai 2018, seules 2.355 prises sur les 22.000 prévues avaient été remises à la société PACT.

Soucieuse de maintenir une exploitation pérenne du service public dont elle a contractuellement la charge, la société PACT a engagé, le 25 juillet 2018, une procédure de règlement des différends afin d'alerter le SMO sur les difficultés induites par le retard dans la livraison des prises ainsi que sur les préjudices financiers en résultant. Le SMO a rejeté l'ensemble des analyses et des demandes ainsi présentées par PACT.

En parallèle, dès avril 2018, le SMO a lancé un appel à manifestation d'engagement locaux (AMEL) afin d'accélérer la couverture en fibre optique des territoires ruraux en mobilisant des engagements privés complémentaires des réseaux d'initiative publique. Le SMO a décidé de mener la procédure à son terme et, par trois délibérations du 20 décembre 2018 :

- De retirer l'offre d'un opérateur concurrent et d'engager au profit de ce dernier les formalités de cession du réseau objet de la Convention
- La suppression du service public local et la résiliation pour motif d'intérêt général de la Convention.

Aux termes de cette délibération, si la résiliation de la Convention a été décidée, la date de sa prise d'effet demeure dépendante de l'acceptation par le ministre chargé des communications électroniques de l'engagement de l'opérateur SFR au titre de l'AMEL. A ce jour, la société PACT ne s'est pas encore vu notifier la résiliation de la Convention pour motif d'intérêt général.

Ce motif de résiliation conduirait à une indemnisation de la société PACT correspondant à l'intégralité des résultats d'exploitation attendus si la Convention s'était poursuivie jusqu'à son terme, après indemnisation des industriels (AIC et AIE) dont les contrats seraient de facto rompus. Sans préjudice d'éventuelle indemnité pour rupture abusive, cette seule indemnité pour motif d'intérêt général compenserait donc, pour Aïto, l'actionnaire de PACT, l'arrêt de cette Convention.

CHP et ses filiales :

Les SCCV DEVILLE LES ROUEN ROUTE DE DIEPPE et FRANQUEVILLE SAINT PIERRE LA CHAUSSEE ont obtenu un permis de construire définitif et lancé la commercialisation des logements.

LA SCCV ROUEN RUE GENERAL LECLERC a réalisé l'acquisition du foncier le 8 mars 2019.

LA SCCV MONT SAINT AIGNAN ROUTE D'HOUPEVILLE a obtenu un permis de construire définitif.

PERSPECTIVES 2019

L'objectif prioritaire du groupe est, au cours de l'exercice 2019, de poursuivre le développement de ses activités, en fonction des opportunités qui se présenteront.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

A ce rapport est joint un tableau récapitulatif des sociétés intégrées globalement au 31/12/2018 (Annexe 1).

Vous trouverez ci-après les principaux éléments des comptes consolidés au 31 décembre 2018 :

- Actif immobilisé net : 172 158 K€ contre 107 151 K€ en 2017 ;
- Actif circulant : 224 515 K€ contre 159 689 K€ en 2017 ;
- Résultat net part du groupe de l'exercice : (3 085) K€ contre (5 369) K€ en 2017 ;
- Capitaux propres part du groupe : 74 585 K€ contre 92 171 K€ en 2017 ;
- Provisions : 3 578 K€ contre 2 546 K€ en 2017 ;
- Autres dettes : 318 510 K€ contre 172 123 K€ en 2017 ;

- Chiffre d'affaires : 112 391 K€ contre 103 929 K€ en 2017, dont 92 434 K€ pour l'activité infrastructure, 2 796 K€ pour l'activité services télécoms, 3 494 K€ pour l'activité aménagement/lotissement, 8 424 K€ pour l'activité promotion immobilière, 4 818 K€ pour les résidences gérées et 425 K€ pour les autres activités.
- Charges de personnel : (36 909) K€ contre (20 555) K€ en 2017 ;
- Résultat d'exploitation : 6 644 K€ contre 3 099 K€ en 2017 ;
- Résultat net de l'ensemble consolidé : (2 994) K€ contre (5 608) K€ en 2017.

Au 31 décembre 2018, le Groupe comptait 691 salariés contre 457 salariés au 31 décembre 2017.

EXAMEN DES MANDATS

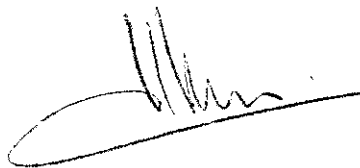
Il est constaté qu'aucun mandat n'arrive à échéance.

RESOLUTIONS

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons :

- ✓ d'approuver les comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;
- ✓ de donner les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités ;

Le Président



ANNEXE 1

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2018		31 Décembre 2017	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Sociétés intégrées							
ALTITUDE SAS	France	379617822	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
A.EVENTS	France	829379759	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ACL	France	384784690	Mont St Aignan (76)	SORTIE		100%	100%
ADCH (ex. AXE IP)	France	481483949	Paris (75)	TUP		100%	100%
AI THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
ALCALA SAS	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris la Défense (92)	100%	81%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING	France	431958313	Puteaux (92)	81%	81%	81%	81%
ALTITUDE LOTISSEMENT	France	509671012	Paris (75)	90%	90%	100%	100%
ALTITUDE SENIOR	France	790258693	Paris (75)	100%	90%	100%	100%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	67%	54.27%	67%	54.27%
BARA SAS	France	834247124	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
BG PARC DE HALLEY	France	810432757	Caen (14)	50%	45%	50%	45%
BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ	France	828348458	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
CALLIOPE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
CAP HORN PARTICIPATION	France	501071542	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
CAP HORN PROMOTION	France	495163222	Isneauville (76)	90%	90%	90%	90%
Octogone Fibre (ex CERES SAS)	France	822189866	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
CH IMMO	France	814485170	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
DOUBS LA FIBRE (ex. LILLE METROPIC)	France	797446283	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ERATO SAS	France	824388383	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
Rosace Exploitation (ex ERBIUM)	France	819099169	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	50%	40,50%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%

FRANQUEVILLE ST PIERRE LA CHAUSSEE	France	824612825	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
FUJI SAS	France	827720137	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
GIE Rosace Déploiement (ex GFA)	France	819253568	St Etienne du Grès	50%	40,50%	50%	40,50%
HAKU SAS	France	830489100	Val de Reuil (27)	SORTIE		100%	81%
THD66 (ex HIRA SAS)	France	829010255	Perpignan (66)	100%	81%	100%	81%
ISNEAUVILLE PLAINE DE LA RONCE	France	824405773	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
KAUAI SAS	France	831500038	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
Emeraude THD (ex KITA SAS)	France	829012731	Carcassonne (11)	100%	81%	100%	81%
LA FIBRE 78	France	831500467	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
LINKT	France	815109467	Puteaux (92)	100%	87,95%	100%	94.7%
Projet 3.1 (ex. LINKT 1)	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	94.7%
Projet 3.2 (ex. LINKT 2)	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	94.7%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	87,95%	87,95%	94.7%	94.7%
LINKT PRESTATIONS	France	831478375	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	94.7%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50%	40,50%	50%	40,50%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	50%	40,50%	50%	40,50%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS	France	824073498	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
MESNIL ESNARD RUE PASTEUR	France	824260251	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
MSA CHEMIN DE CLERES	France	525165700	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
THD83 (ex NET 29)	France	519238166	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
NET 48	France	519272520	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
NET 55	France	503746299	Ber La Duc (55)	100%	81%	100%	81%
NET AVEYRON (Net 12)	France	495018442	Onet le Château (12)	DECONSOLIDEE		100%	81%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Mont Saint Aignan (76)	100%	81%	100%	81%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
RENELLE	France	529791311	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
RESOPTIC	France	532745313	Val de Reuil (27)	90.94%	49.35%	90.94%	49.35%
ROUEN PALAIS DES CONSULS	France	832139026	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV BOIS GUILLAUME RTE DE NEUFCHATEL	France	794136044	Isneauville (76)	83,60%	75,24%	83,60%	75,24%
SCCV Isneauville	France	808515498	Mont St Aignan (76)	100%	90%	100%	98%
SCCV LE HAVRE RUE CLS	France	793758863	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%

SCCV MSA AUGUSTE BORGNET	France	791771314	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV RONCHEROLLES ROUTE DE PREAUX	France	501319933	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV ROUEN RUE BOUVREUIL	France	794652842	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV SENTE DES FORRIERES	France	502756265	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SCCV SOTTEVILLE RUE DU COURS	France	7945471/4	Isneauville (76)	SORTIE		100%	90%
SCCV VILLA TIBURE	France	515090165	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SELLONIS	France	533319539	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
SOBO SAS	France	824603013	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
ST LEGER DU BOURG DENIS	France	831612833	Isneauville (76)	100%	90%	100%	90%
Fibre 31 (ex.THALIA SAS)	France	824290969	Val de Reuil (27)	50,10%	40,58%	100%	81%
THD06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
URANIE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	81%	100%	81%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Val de Reuil (27)	100%	54.27%	100%	54.27%
VILLA GINKGOS-BELLES RIVES	France	819969882	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	58.42%
VILLA GINKGOS-BONNE FONTAINE	France	809380520	Chailans (85)	100%	58.42%	100%	58.42%
VILLA GINKGOS-BVCS	France	529461923	Château d'Olonne (85)	58.42%	58.42%	58.42%	58.42%
VILLA GINKGOS-GINKGOS IMMO	France	804166635	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	58.42%
VILLA GINKGOS-LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100%	58.42%	100%	58.42%
VILLA GINKGOS-LES ALISIERS	France	791122583	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	58.42%
VILLA GINKGOS-LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	58.42%
VILLA GINKGOS-LES ERABLES	France	832113328	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	58.42%
VILLA GINKGOS-LES AMANDIERS (ex Projet)	France	833354681	Château d'Olonne (85)	100%	58.42%	100%	58.42%
WIBOX	France	509649745	Paris (75)	100%	81%	100%	81%
DAULIS	France	845170604	Val de Reuil (27)	100%	81%		
HALIE	France	845175652	Val de Reuil (27)	100%	81%		
LUDINYS	France	845191238	Val de Reuil (27)	100%	81%		
MENIPPE	France	845195619	Val de Reuil (27)	100%	81%		
OENOE	France	845177625	Val de Reuil (27)	100%	81%		
SALMACIS	France	845179506	Val de Reuil (27)	100%	81%		
GIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70%	56,70%		

MSA RTE HOUPPEVILLE	France	837833714	Isneauville (76)	100%	90%		
FRANQUEVILLE ST PIERRE RTE DE PARIS	France	841691405	Isneauville (76)	100%	90%		
FRANQUEVILLE ST PIERRE RUE REPUBLIQUE	France	841691348	Isneauville (76)	100%	90%		
ISNEAUVILLE VASCO GAMA	France	841659840	Isneauville (76)	100%	90%		
DEVILLE LES ROUEN RTE DE DIEPPE	France	837896273	Isneauville (76)	100%	90%		
ROUEN RUE GENERAL LECLERC	France	835203688	Isneauville (76)	100%	90%		
SCCV PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100%	100%		
Projet 3.3 (ex. LINKT 3)	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%		
VILLA GINKGOS-PROJET 2	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%		
VILLA GINKGOS-PROJET 3	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%		
ALTITUDE GESTION IMMOB	France	843256835	Paris (75)	100%	100%		

Toutes les filiales du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle, à l'exception de la société Far East détenue à 100% par la société Altitude SAS et de certaines sociétés civiles de construction vente détenues par la société Cap Horn Promotion SAS et non significatives.

Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel UK GAAP. La valeur des titres de cette société au bilan reflète bien la valeur économique de cette participation. Far East ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'Altitude.